

# LA SEMAINE AFRICAINNE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4205 du Vendredi 24 Novembre 2023 - 71<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

## DRAME DU STADE D'ORNANO

# Le Congo en deuil pleure ses morts

*Les obsèques, les soins aux blessés  
et l'assistance aux familles sont  
à la charge du Gouvernement.*

*(Page 9)*

RD CONGO

## La campagne pour les élections générales a été lancée

*(P.7)*

**EDITORIAL**

## Pleurons la bêtise

**CANAL+**

OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR

LE DECODEUR HD  
**1 000** FCFA  
~~5 000~~ TTC

REABONNEZ-VOUS  
**15 JOURS**  
OFFERTS  
A TOUT CANAL+



**ANNONCE**

La Semaine Africaine  
informe ses lecteurs qu'elle  
met en location sa salle  
de conférences et deux  
bureaux, situés  
au rez-de-chaussée  
de son bâtiment.

**Contacts:** 06 8014203  
06 6619843

VISITE AD LIMINA APOSTOLORUM

## A Rome, le Pape a exhorté les évêques du Congo à l'unité avec l'Église universelle



*Les Evêques du Congo et leurs collaborateurs autour du Pape François (P.11)*

## HUAXIN COMPANY

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de Un Million (1.000.000) de francs CFA  
Siège social : Quartier Mpita, Arrondissement n°1 Lumumba Pointe-Noire (République du Congo)  
RCCM CG-PNR-2019-B13-00290

### INSERTION LEGALE

L'associé unique de la société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, dénommée **HUAXIN COMPANY** au capital social de Un Million de francs CFA

Dont le siège social est fixé à Pointe-Noire quartier Mpita, Arrondissement n°1 Lumumba (République du Congo)

#### A délibéré sur l'ordre du jour suivant:

#### Cessation des activités et dissolution de la société.

La séance était présidée par **Mr DONG Zhikuan**, associé unique et **Mme REN, REN** était désigné Secrétaire de séance.

Après examen de l'unique point inscrit à l'ordre du jour, la résolution suivante a été retenue.

#### Résolution unique:

L'Associé Unique décide, suite aux difficultés rencontrées, de la cessation des activités de société.

Ainsi il sera procédé à la dissolution de la société **HUAXIN COMPANY SARLU**.

En conséquence de tout cela, la société **HUAXIN COMPANY SARLU** sera radiée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

**Dépôt légal:** Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 03 Novembre 2023 sous le n°CG-PNR-01-2023-D-01269.

*Pour insertion*

## Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

### Notaire

éissant domicile éissant domicile au sein du cabinet conseil juridique fiscal NKS-EXPERTISE,  
avenue Ngueli-Ngueli, wharf en face du centre de repos, immeuble restaurant Caicos,  
Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones: 06 976 66 12/ 05 575 20 98.  
E-Mail: maitresaultia@gmail.com  
République du Congo.

### INSERTION LEGALE

#### PREZIOSO CONGO

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général  
au capital social de F CFA 105.000.000  
zone industrielle, Yard océan express  
RCCM N° CG-PNR-01-1986-B14-00019  
B.P : 1921Pointe – Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du vingt-neuf juin deux mil vingt-trois, l'actionnaire unique de la société **PREZIOSO CONGO SAU**, au regard des pertes réalisées par la société ayant entraîné une diminution des capitaux propres en dessous de la moitié du capital social, a décidé de reconstituer les capitaux propres en procédant à une augmentation du capital social par voie de compensation avec des créances certaines liquides et exigibles d'un montant de 7 739 070 000 de F CFA, détenues par l'actionnaire unique, concomitamment à une réduction dudit capital du même montant, pour enfin le porter au montant initial de 105 000 000 de FCFA.

#### MISE EN HARMONIE DES STATUTS.

En conséquence des opérations

d'augmentation et réduction du capital social, les statuts de la société ont été mis en harmonie conformément aux dispositions légales, suivant acte authentique de Maître Sévériny Soltia **BITSINDOU NDIHOULOU**, dressé en date du vingt-deux septembre deux mil vingt trois, dûment enregistré en date du treize octobre deux mil vingt-trois, sous le folio 196/17, n°7861.

#### DEPOT LEGAL

Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce, le dix-sept octobre deux mil vingt-trois, puis enregistré sous le numéro de formalité CG-PNR-01-2023-D-01193.

*Pour avis*  
**La Notaire**  
**Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU**

## ATLS

Africa Tax & Legal Services  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA  
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire / RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

### TELENUM CONGO SA

Société Anonyme avec Administrateur Général au capital de 10.000.000 Francs CFA  
Siège Social : les Tours Jumelles Villarecci, 3ème niveau, Avenue Amilcar CABRAL,  
Centre-Ville, Brazzaville / République du Congo  
RCCM : CG-BZV-01-2014-B14-00063

Aux termes des décisions de l'Actionnaire Unique du 30 juin 2023, enregistrées à Brazzaville le 08 novembre 2023, sous le numéro 204/5N 7714, l'Actionnaire Unique de la société **TELENUM CONGO SA**, Société Anonyme avec Administrateur Général a pris les décisions suivantes:

- Renouvellement du mandat de Monsieur David MIGNOT, en qualité d'Administrateur Général pour une nouvelle période d'une (01) année, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Actionnaire Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Pierre BASEME, en qualité d'Administrateur Général Adjoint, pour la durée du mandat de l'Administrateur Général, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Actionnaire Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- De renouveler le cabinet Deloitte Congo, en qualité de

commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (06) exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028;

• De renouveler le cabinet Deloitte Afrique Centrale, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six (06) exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique sous le numéro CG-BZV-01-2023-D-00595, du 08 novembre 2023. Déclaration modificative au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2014-B14-00063, du 08 novembre 2023.

*Pour avis.*

## ATLS

Africa Tax & Legal Services  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA  
Siège Social: BP 1233, Pointe-Noire / RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

### PLATEFORMES INDUSTRIELLES DU CONGO POINTE-NOIRE «PICP» SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 38.250.000.000 F.CFA  
Siège social : Loango, dans la Zone Economique Spéciale de Pointe-Noire République du Congo  
RCCM : CG-PNR-01-2022-B15-00005

Aux termes des procès-verbaux de l'Assemblée générale Mixte en date du 08 Mai 2023, et du Conseil d'Administration du 02 Novembre 2023, de la société **PLATEFORMES INDUSTRIELLES DU CONGO POINTE-NOIRE** en sigle PICP, les décisions suivantes ont été prises:

**Augmentation du capital social par apports en numéraire et émission d'actions nouvelles:** le capital est passé de 10 000 000 FCFA à 38 250 000 000 FCA

**Changement du mode d'administration et de direction de la société:** la société est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par un Directeur Général.

Transfert du siège social de l'avenue Charles de Gaulle, Immeuble RAKOTO Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo, à Loango, lieu-dit Zone Economique Spéciale.

#### **L'Assemblée Générale a nommé les Administrateurs suivants:**

- Monsieur BAKABADIO Louis, de nationalité congolaise, Administrateur;
- Monsieur LITHO Ali, de nationalité congolaise, Administrateur;
- Monsieur GUPTA GAGAN, de nationalité indienne, Administrateur;

- Monsieur BAROT SHAILESHKUMAR, de nationalité indienne, Administrateur;
  - Monsieur KUMAR MOHAN, de nationalité indienne, Administrateur;
  - Monsieur OLAKA George Christopher OOKO, Kenyane, Administrateur.
- Le Conseil d'Administration a désigné en qualité:

- Président du Conseil d'Administration: Monsieur BAKABADIO Louis;

- **Directeur Général:** Monsieur BAROT SHAILESHKUMAR

Dépôt au Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des décisions mixtes des actionnaires, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02813 du 24 Octobre 2023.

Dépôt au Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des délibérations des Administrateurs, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02873 du 8 Novembre 2023.

Inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N° RCCM: CG-PNR-01-2022-B15-00005 le 24 Octobre et le 8 Novembre 2023.

*Pour avis.*

## ATLS

Africa Tax & Legal Services  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA  
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire  
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

### CANAL+ CONGO SA

Société Anonyme avec Administrateur Général au capital de 10.000.000 Francs CFA  
Siège Social : les Tours Jumelles Villarecci, 3ème niveau, Avenue Amilcar CABRAL,  
Centre-Ville, Brazzaville  
République du Congo  
RCCM : CG-BZV-01-2021-B14-00064

Aux termes des décisions de l'Actionnaire Unique du 30 juin 2023, enregistrées à Brazzaville le 08 novembre 2023, sous le numéro 204/3N 7712, l'Actionnaire Unique de la société **CANAL+ CONGO SA**, Société Anonyme avec Administrateur Général a pris les décisions suivantes:

- Renouvellement du mandat de Monsieur David MIGNOT, en qualité d'Administrateur Général pour une nouvelle période d'une (01) année, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Actionnaire Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Pierre

BASEME, en qualité d'Administrateur Général Adjoint, pour la durée du mandat de l'Administrateur Général, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Actionnaire Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique sous le numéro CG-BZV-01-2023-D-00593, du 08 novembre 2023. Déclaration modificative au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2021-B14-00064, du 08 novembre 2023.

*Pour avis.*



JOURNEE MONDIALE DE L'ENFANCE

# «Pour chaque enfant, tous ses droits»

Le ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire et l'UNICEF ont célébré le 20 novembre dernier avec les enfants du Congo, la Journée mondiale de l'enfance, couplée à la commémoration du 34<sup>e</sup> anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant sous le thème: «Pour chaque enfant, tous ses droits», avec un accent particulier sur les droits des enfants liés au changement climatique. La cérémonie était patronnée par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, en présence du Premier ministre Anatole Collinet Makosso; de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma; de quelques membres du Gouvernement; la représentante de l'UNICEF, Mme Chantal Umutohi, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, les représentants des Agences du système des Nations-Unies, etc.



Pour la postérité

la protection. Nos écoles, nos rues et même nos maisons ne sont plus des endroits très sûrs pour les enfants. S'il vous plaît, aidez-nous à bien grandir s'il vous plaît. Pour bien grandir, nous avons entre autres besoin d'être protégé des violences ainsi que des conséquences du changement climatique», a plaidé Grâce Frédéric Baboutila Babingui, présidente des députés juniors.

La convention relative aux droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations-Unies, énonce les droits fondamentaux des enfants ainsi que l'obligation faite aux Etats de les respecter et de les protéger. «Ces droits correspondent pour la plupart à des besoins vitaux et des prérogatives élémentaires qui devraient être garantis à tous les enfants mais ne le sont malheureusement pas toujours», a signifié Mme Chantal Umutohi, représentante de l'UNICEF en République du Congo.

Face à cette réalité, «l'UNICEF ne baissera jamais les bras et soyez assurés, chers enfants, que nous nous tiendrons toujours à vos côtés», a-t-elle dit, avant de souligner les efforts entrepris par le Congo pour garantir les droits des enfants et des jeunes à la libre expression ainsi qu'à leur participation et

leur engagement dans la vie de leurs communautés.

Elle a réitéré l'engagement de son agence onusienne à œuvrer main dans la main avec le Gouvernement pour continuer de faire avancer les droits des enfants, notamment en matière de protection contre les violences, y compris les violences sexuelles ainsi que les violences basées sur le genre en milieu scolaire ou contre les exploitations. «Il s'agit notamment de s'assurer que les lois et les politiques mises en place pour lutter contre ces violences et abus soient pleinement mises en œuvre».

Pour la ministre, l'enjeu de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de l'environnement, est le futur des enfants. «Leurs voix doivent être entendues dans les discussions, les décisions et les solutions y relatives», a déclaré Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Elle a estimé que les enfants et les jeunes doivent être pleinement impliqués dans le dialogue sur les politiques nationales et globales sur le climat. «Ce sont eux qui prendront les décisions de demain et qui les mettront en place. Les efforts et les investissements pour l'éducation sur le changement climatique doivent aider à responsabiliser les enfants comme partie pren-

ante et acteurs du changement», a fait savoir la ministre. Au-delà du thème international, a-t-elle précisé, «le Gouvernement, en collaboration avec l'UNICEF, s'est proposé de placer cette célébration au niveau national sous l'impact du changement climatique sur les droits des enfants. Et ce, en amplifiant la voix des enfants dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement».

Les députés juniors ont gratifié l'hémicycle d'une pièce de théâtre; un slam aisément scandé par un jeune qui rappelle qu'un enfant riche ou pauvre est avant tout un enfant, et tous sont égaux; un intermède musical, mais surtout l'interpellation au jeu de questions réponses à six membres du Gouvernement dont le Premier ministre sur les questions variées portant sur les violences en milieu scolaire, le projet Lisungi, la pénurie des vaccins, les cantines scolaires, la protection et l'égalité, etc.

En clôture, Isidore Mvouba a estimé que la Journée mondiale de l'enfance est un moment de vérité sur la réalisation en matière des droits de l'enfant dans le monde en général et au Congo en particulier.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Editorial Pleurons la bêtise

Pleurons une fois de plus la bêtise qui fait nous nous comporter en étrangers insouciants face à la vie des Congolais. En un pays pour qui la vie de compatriotes n'a pas de valeur, et ne mérite ni d'être protégée, ni de prendre les mesures pour la préserver. Particulièrement cette vie pleine de la sève de demain. Celle des jeunes à la poursuite de l'accomplissement de leur idéal de vie. Des jeunes qui devaient être ne sont plus. Morts piétinés au guichet de l'embauche : à la Caserne d'Ornano en pleine nuit. Horrible. Révoltant ! Ils étaient partis à cet endroit de la ville où d'habitude ne retentissent que les hurrahs des jeunes jouant au basket ou au hand-ball. C'est là qu'ils devaient déposer leur dossier d'embauche. Nous les avions vus le matin, enthousiastes, pleins d'allant. Nous sommes repassés là à midi : le soleil était accablant mais leur détermination semblait intacte. Parfois allongés à ras de bitume, un peu énervés avec raison, les passants se demandaient déjà où était le responsable de cette torture ?

Le soir, à 19h, la foule de ces jeunes semblait plus compacte, au point que les véhicules ne passaient déjà qu'en réduisant substantiellement la vitesse, et en ne risquant pas à un geste d'agacement. Tout le monde comprenait : cette foule des jeunes, amassés là depuis le matin, ne pouvait mériter que le respect, pas les invectives classiques de carrefour. Et surtout pas la mort, comme devait les y condamner la bousculade de minuit. Ils sont morts, écrasés les uns par les autres.

Nous ne ramènerons pas ces jeunes à la vie, quoique nous fassions. Espérons seulement que ce énième drame ne soit pas l'occasion de nous convaincre de plus que nous n'avons que faire des Congolais morts. Les morts des deux accidents ferroviaires de Mvougouti (1991 et 2001) ; ceux de l'accident de l'Antonov cargo de 2009 ; ceux des explosions de Mpila (4 mars 2012) qui ne sont pas tous relégués etc... L'humanité était en vacances pendant ces drames ; elle était ostensiblement absente lundi. Sinon, on aurait mis ces dizaines de jeunes au moins sous abri ; on leur aurait au moins apporté une bouteille d'eau. Ces morts nous interpellent.

Quelle perspective offrons-nous aux jeunes qui sortent des écoles : seulement l'armée ou la police ? Alors, aménageons plus correctement leurs points de recrutement et les modalités qui vont avec.

Albert S. MIANZOUKOUTA

au Congo», ainsi que sur les trois mémoires de recherche en Master II.

La foire aux expositions, activité phare de ces Journées, a été en grande partie animée par un échantillon de 30 bénéficiaires du projet Téléma venus des départements de Brazzaville, de Pointe-Noire et du Pool, représentant les maraîchers, les artisans, les éleveurs, les acteurs du système de la transformation agro-alimentaire, la restauration, l'électronique, la couture, etc.

S'adressant aux membres du comité de concertation, la ministre a estimé que le projet Téléma a fait du chemin. «A ce jour, 1156 bénéficiaires ont signé des contrats d'insertion socio-économique; 969 bilans de compétence réalisés; 726 plans d'affaires approuvés dont 583 projets financés», a-t-elle indiqué.

A noter que le comité de concertation est un moment fort de concertation, d'échanges et de partage des informations sur une nouvelle approche d'insertion sociale et professionnelle des populations vulnérables. «La réussite du projet Téléma nécessite votre leadership engagé», a-t-elle dit.

Elle s'est réjouie de voir installer au sein de son département ministériel, un véritable méca-

tion sociale efficace. «Notre objectif commun: Gouvernement, partenaires techniques et financiers est la réduction de toutes formes de pauvreté et d'inégalité», a précisé Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

### «Plus jamais à terre»

Aux bénéficiaires des projets, la ministre a été plus claire et directe. «Vous n'avez plus le droit de revenir à la case départ. Pour moi, vous êtes des entrepreneurs. L'argent que nous vous avons donné a été négocié avec les partenaires. Vous devez pouvoir vous organiser. Oubliez les superwax, les bijoux et les Westons. Concentrez-vous d'abord à multiplier vos fonds de commerce. Viendra le moment où vous allez vous offrir tout ce que vous voulez à condition que vous seriez la ceinture pour un début», a-t-elle conseillé.

Elle leur a demandé de produire au maximum pour essayer de satisfaire la population. «Je suis convaincue que vous avez déjà réussi. Demandez à Dieu qu'il puisse vous bénir pour que vous alliez de l'avant», a exhorté la ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## AFFAIRES SOCIALES

### Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma plus que satisfaite des Journées portes ouvertes

En marge des Journées portes ouvertes sur les affaires sociales au Congo, organisées du 13 au 17 novembre dernier à l'Institut national du travail social (INTS), à Brazzaville, il s'est tenu la deuxième session du comité de concertation du projet Téléma. L'occasion pour la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma de dresser un bilan sur ces Journées qui ont permis au MASSAH de vulgariser ses actions. Et de s'adresser aux bénéficiaires des projets Téléma et Lisungi qui ont exposé pendant cinq jours.

Pour la ministre des Affaires sociales, la vocation de son département est de garantir la prévention, la protection, la prise en charge et la promotion des populations vulnérables sur l'étendue du territoire national. Après avoir décliné les trois programmes contenus dans le document d'orientation straté-

gique du MASSAH, elle s'est réjouie de constater que les participants à ces Journées ont été largement édifiés sur les actions menées au bénéfice des personnes vulnérables à travers les communications des responsables des différents projets et programmes. Des exposés ont été organisés sur les travaux de recherche à



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

l'INTS sanctionnés par la publication d'un ouvrage intitulé: «Repenser l'intervention sociale

nisme d'accompagnement des populations vers l'inclusion productive, un outil d'interven-



FOIRE AUX PLANTS

# Etablir un lien entre les érosions et les missions de la Sécurité civile

Le commandement de la Sécurité civile, les commandants du centre de secours ainsi que les stagiaires de cette institution, conduits par le général de police de première classe Albert Ngoto, ont effectué, le 14 novembre dernier, une visite d'imprégnation au site de la foire aux plants, sis au ministère de l'Economie forestière.

Lancée en 2017, la foire aux plants a pour objectif de pallier à la problématique d'accès aux plants de qualité. Cette activité encore appelée le rendez-vous des mains vertes, se tient à l'orée du 6 novembre qui est la Journée nationale de l'arbre, célébrée sous le thème: «Plantons les arbres pour lutter contre les érosions». La 3<sup>ème</sup> édition a été organisée simultanément dans les villes de Brazzaville, de Dolisie, d'Oyo et de Pointe-Noire pour encourager les populations à planter les arbres et à lutter contre les érosions. La coordonnatrice par intérim du Programme national d'afforestation et de reboisement, Mme Line Mikangou, s'est dite comblée de recevoir la délégation de la sécurité civile, avant d'indiquer: «Pour Brazzaville, nous avons cette an-

née, 27 exposants, et nous avons déjà vendu 29575 plants: 9852 safoutiers; 8477 avocats. Nous avons également des plants qui luttent contre les érosions comme, le vétiver, le mentalis, l'acacia, l'eucalyptus..., dont le rôle est de fertiliser et de stabiliser le sol», a-t-elle rappelé.

La manière la plus efficace de lutter contre l'érosion hydrique, des sols, a-t-elle expliqué, «c'est de favoriser le phénomène d'infiltration pour limiter le ruissellement. Les pratiques culturales peuvent être mises en œuvre par les agriculteurs et les communautés pour augmenter l'irrégularité du sol et limiter le ruissellement».

De stand en stand, chaque pépiniériste s'est fait l'honneur de présenter ses plants aux visiteurs. Heureux de se retrouver en ces lieux et de faire cette découverte,



Une visite riche d'enseignements pour le commandement et les agents de la Sécurité civile

le général de police Albert Ngoto, est revenu sur le but de la visite: «Les préventions de lutte et la lutte contre les catastrophes sont autant une mission et une préoccupation pour la sécurité civile. Les érosions sont des catastrophes. Nous sommes venus à la foire aux plants pour nous faire conter les plants qui freinent les risques et l'émergence des érosions», a-t-il déclaré.

Et d'ajouter: «Nous estimons que pour lutter contre le phénomène des érosions, il faut disposer des moyens et il faut les connaître. Justement, on nous a indiqué les plants qui permettent de lutter contre ses érosions. Donc, c'est pour établir un lien entre les érosions et les missions de la sécurité civile».

Alain-Patrick MASSAMBA

SENAT

## La Commission économie et finances a auditionné la Cour des comptes et de discipline budgétaire

Le rapport sur le contrôle de l'exécution de la loi de finances exercice 2022 a été au centre de la séance de travail le jeudi 9 novembre 2023 entre la Commission économie et finances du Sénat et la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Elle s'est déroulée sous les auspices de Jean-Marie Andziba Epouma, président de la Commission, en présence de Charles Emile Apesse, premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

Comme chaque année, la Cour des comptes et de discipline budgétaire a l'obligation de rendre compte au Parlement de l'effectivité des finances engrangées dans diverses administrations publiques telles les douanes congolaises. Afin que la Commission économie et finances du Sénat puisse avoir des arguments nécessaires devant le Gouvernement lors de la présentation de la loi de finances en séance plénière. La Cour des comptes et de discipline budgétaire est un organe indépendant du Gouvernement et du Parlement; elle travaille en toute légitimité. Cependant, elle assiste le Parlement dans l'exécution du budget et donc, avant son examen et son adoption, les deux organes se retrouvent pour échanger et harmoniser certains dysfonctionnements constatés. A son tour, le Parlement s'appuie sur la Cour des comptes et de discipline budgétaire pour régler le compte de l'Etat dans ses missions régaliennes de subvenir aux besoins vitaux des populations congolaises. Pour Charles Emile Apesse, les recettes qui ont servi, au budget de l'Etat exercice 2022, ont été engrangées auprès des administrations publiques tels les douanes congolaises et les impôts et ont connu une légère augmentation par rapport à l'exercice 2021. Il est donc nécessaire de créer un leadership au sein de la Cour des comptes et de discipline budgétaire en mettant en place le Conseil supérieur afin de former une synergie et mieux exercer le contrôle.

Jean-Marie Andziba Epouma, quant à lui, a indiqué que la Cour des comptes et de discipline budgétaire joue un rôle déterminant au sein du Parlement. Ces échanges permettent au Parlement d'avoir des éléments d'appréciation lorsqu'il est en face du Gouvernement, soit en commission soit en séance plénière pour les questions du budget. «Nous sommes en pleine session budgétaire et cet échange avait son importance pour nous permettre d'affûter nos armes lorsque nous serons en face du Gouvernement. Beaucoup d'efforts ont été consentis et aussi des faiblesses constatées qu'il faut rapidement corriger. Les administrations publiques comme les Douanes congolaises dépassent toujours nos prévisions dans les recettes et cela est à féliciter. Mais cela est insuffisant, il faut beaucoup d'efforts pour atteindre nos objectifs afin d'améliorer les conditions de vie des populations. Avant l'adoption du budget, il est toujours nécessaire de regarder ce qui a été fait l'année dernière en vue d'améliorer les performances», a-t-il indiqué.



Jean-Marie Andziba Epouma

La Commission économie et finances du Sénat a été édifiée sur un certain nombre d'éléments de base et il ne lui reste plus qu'à affûter ses armes en vue d'un débat franc avec le Gouvernement. A signaler que la Constitution dispose dans l'un de ses articles que le Parlement exerce le pouvoir législatif dans le vote des lois et contrôle l'action du Gouvernement qui est l'organe d'exécution.

Pascal BIOZI KIMINOU

FERMETURE DE LA CHASSE SPORTIVE

## L'événement a été célébré dans le département du Pool

La chasse est fermée en République du Congo, elle restera du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 15 avril 2024. A l'occasion de la 51<sup>ème</sup> saison de cette fermeture, le directeur départemental des eaux et forêts dans le Pool, Alain Yves Mavoungou, a réuni dans la salle André Grénard Matsoua, à Kinkala, les directeurs des services déconcentrés pour célébrer l'événement autour de Mme Emma Berthe Bassinga Nanzali, secrétaire générale du département du Pool.

La fermeture de la chasse est ordonnée par le Gouvernement pour pré-

server la faune et la biodiversité et la conservation de la forêt. Chaque année,

l'administration des Eaux et forêts fixe, après avis des institutions intéressées, les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, les zones ouvertes à la chasse, les latitudes de la chasse, d'abattage et de capture par département ou par zone ainsi que toutes

(Suite en page 5)

POINTE-NOIRE

## Atelier de validation du rapport de l'examen local volontaire

C'est du 2 au 3 novembre dernier qu'a eu lieu, à Pointe-Noire, un atelier sur la validation du rapport de l'examen local volontaire. Ces validations représentent des outils majeurs d'évaluation, de suivi et de planification stratégique et permettront aux communes de mieux cibler leur action, d'identifier les lacunes et de mettre en avant les bonnes pratiques.



Après l'ouverture de l'atelier, la photo de famille

Cet atelier a regroupé les consultations locales de la commune de Pointe-Noire et la cérémonie d'ouverture s'est faite en présence de Jean Pascal Koumba, secrétaire général et représentant du préfet de Pointe-Noire, Mme Evelyne Tchitchelle, présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire; et Mirhame Mshangama, cheffe du bureau du coordonnateur résident du Système des Nations-Unies.

Il avait pour objectifs de présenter et de valider les principaux résultats de ce rapport, tout en s'assurant qu'il reflète les aspirations, les enjeux et les priorités des consultations locales. Il s'agissait d'évaluer la qualité, la pertinence et l'exhaustivité des informations et des données contenues dans le rapport, s'assurer qu'il reflète fidèlement les progrès, les défis et les aspirations de la ville de Pointe-Noire dans la mise en œuvre des ODD, etc. Il a permis une large concertation avec les parties prenantes locales pour dresser un état des lieux détaillé et définir des priorités en matière de développement durable.

Dans son mot d'ouverture, le secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire a invité les participants à donner le meilleur d'eux. «Le rapport de validation de l'examen local volontaire de la ville de Pointe-Noire doit être validé par toutes les parties prenantes. Notamment, les représentations locales, la société civile, le secteur privé et les citoyens doivent avoir une compréhension claire et partager les contenus du rapport. Renforçons ainsi leur engagement dans sa mise en œuvre», a dit Jean Pascal Koumba.

La cheffe du bureau du coordonnateur résident du Système des Nations-Unies a présenté une introduction à la réforme du système des Nations-Unies. Il y a eu des échanges sur ce point entre les participants et la présentatrice.

Madocie Déogratias MONGO

**LOGISTIC-SERVICES**  
Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnel (SARL)  
Au capital de 2 000 000 FCFA  
Siege social : Pointe Noire,  
Centre-ville, 1 angle Avenue commandant FODE  
Et Benoit GANONGO, immeuble MORIJA.

Aux termes du proces verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire de la société LOGISTIC-SERVICES, du 09 Juin 2023, pris au rang des minutes du notaire sous-signé, en date du 20 Juin 2023 enregistré aux domaines et timbres en date du 28 Juillet 2023, sous le folio n°143/43 N°5901, il a été décidé de l'ouverture d'une succursale de la société «LOGISTIC-SERVICES» en République du Congo ayant les caractéristiques suivantes :

**Nom Commercial:** LOGISTIC-SERVICES.

**Objet social:** assistance technique en logistique, l'ingénierie et fournitures d'équipements pétroliers et

industriels ; évaluation des compétences et logistique.

**Adresse de la succursale:** Pointe Noire, Centre ville, 1angle Avenue commandant FODE et Benoit GANONGO, immeuble MORIJA.

**Gérante de la succursale:** Madame SITOUE née ZAHOU MAHANGA Reine Blanche.

**Dépôt légal:** Au greffe du tribunal de commerce de Pointe Noire, sous le numero CG-PNR-01-2023-B-00804 du 04 Aout 2023.

Immatriculation au registre du commerce et du credit mobilier, sous le numero CG-PNR-01-2023-B21-00003.

Fait à Pointe Noire, le 14 Novembre 2023.

Pour insertion.



POINTE-NOIRE

## Le Rotary club Ndji-Ndji fait un don de tricycles aux handicapés moteurs

Après Brazzaville, Mme Marceline Enganalim, vice-gouverneure du Rotary club international district 9150, a séjourné à Pointe-Noire du 10 au 11 novembre dernier. Son séjour de travail a commencé vendredi 10 novembre, par la présentation des civilités à madame Evelyne Tchitchelle, députée-maire de la ville de Pointe-Noire. Leurs échanges ont porté sur les actions menées par le Rotary club international dans la ville océane.

À la Préfecture du département de Pointe-Noire, la vice-présidente a été reçue par Pascal Koumba, secrétaire général du département, représentant le préfet, empêché.

Au sortir de ces audiences, Marceline Enganalim a expliqué le sens de sa visite: «Dans le cadre des fonctions d'un gouverneur, il a l'obligation de rendre visite aux clubs de Rotary dans les villes des districts pour s'enquérir de l'état de santé, de l'avancement des engagements et des travaux qu'ils font. Depuis hier, j'étais à Brazzaville, aujourd'hui, je suis à Pointe-Noire. C'est dans cet élan de continuité que je suis là. Les Rotariens travaillent avec les collectivités locales. Il est de bon temps de pouvoir passer non seulement à présenter les civilités, mais aussi de leur présenter notre reconnaissance pour l'appui de la latitude qu'ils donnent aux Rotariens pour leur permettre d'exercer

la fonction de Rotarien».

Samedi 11 novembre 2023, le Rotary club Pointe-Noire Ndji-Ndji a fait un don de 20 chaises adaptées et autres matériels au Centre de polio du quartier Foucks. Carine Kwami, présidente dudit club, a dégagé le sens de son geste: «Aujourd'hui, mon club Rotary club Ndji-Ndji a décidé d'offrir à ces enfants 20 chaises adaptées et des barres déambulatoires parallèles pour leur permettre de faire des exercices pour marcher. C'est dans le cadre du programme que nous avons décidé de faire cette action, et surtout, profiter de la visite de notre vice-gouverneur pour pouvoir faire cette cérémonie».

Pour sa part, David Bountsana, kinésithérapeute principal du centre, disposé pour la prise en charge des enfants et adultes présentant les problèmes d'orthopédie, de nerfs mais aussi respiratoires, a fait une séance de démonstra-



Les tricycles

tion aux parents pour mieux expliquer l'intérêt des chaises adaptées.

Réceptionnant le don, Chancelvie Mavoungou, mère d'un enfant pris en charge, n'a pas dissimulé sa joie. «Je remercie Rotary club Ndji-Ndji pour avoir pensé à nos enfants en manque. Nous venons nombreux ici à cause de la santé précaire de nos enfants».

Pour clore la cérémonie, la vice-gouverneure du Rotary club international district 9150 et les membres des clubs Rotary de Pointe-Noire se sont retrouvés à la Place Rotary, sise non loin de la Gare centrale, où 30 tricycles ont été remis aux personnes touchées par la poliomyélite. Un don du Rotary club Pointe-Noire Doyen, présidé par Yves Ollivier, qui a rappelé

dans son speech: «Nous avons distribué une trentaine de tricycles pour les malades de la poliomyélite. Comme l'a souligné madame la vice-gouverneure à Brazzaville auprès du ministre de la Santé, c'est Rotary international qui finance la totalité des vaccins contre la poliomyélite au Congo».

Au terme de son séjour de travail, la vice-gouverneure s'est dit satisfaite: «Je suis très ravie de ce que j'ai vu à Pointe-Noire, et je rentre satisfaite. Je ferai un compte-rendu exhaustif à notre gouverneur de district pour lui dire que, les rotariens de Pointe-Noire sont sur la bonne ligne. Je les encourage d'aller de l'avant».

Equateur Denis NGUIMBI

## COUP D'OEIL EN BIAIS

### Les bébés noirs pullulent à Mfilou-Ngamaba

Les bébés noirs ne sont pas encore vaincus dans la capitale congolaise. La preuve vient d'être donnée dimanche 19 novembre 2023 à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville où ils ont encore fait parler d'eux. Ils ont planifié des vols à main armée le long des rues qu'ils ont empruntées, depuis les quartiers situés sur les collines de cet arrondissement pentu jusqu'au rond-point Mouhouri. Ils ont visité plusieurs boutiques et emporté des marchandises sans être inquiétés, tenant en respect les propriétaires qui tentaient de résister. Selon des témoignages, une patrouille de la police alertée n'aurait pas daigné les affronter, se contentant de tirer des coups de feu en l'air.

### Place nette à la gare routière du marché Total, à Brazzaville

Mauvaise surprise la semaine dernière pour les vendeurs et vendeuses installés à la gare routière et le long de l'avenue Mabiála-Ma-Nganga traversant de part en part le marché Total de Baongo, le plus grand de la capitale congolaise, dans le deuxième arrondissement. Agissant dans le cadre de l'opération "Ensemble gardons nos villes propres", des agents de police leur ont intimé l'ordre de détruire étals de fortune, bancs, caisses en bois, etc., qui encombraient les diverses voies d'accès, les abords, et même une partie de la chaussée, au point de provoquer de gros embarras de circulation et de favoriser une promiscuité dont profitaient les voleurs à la tire et les bandits de tout poil. La gare routière et l'avenue Mabiála-Ma-Nganga sont désormais rendues aux piétons, même si certains commerçants s'entêtent à installer leurs marchandises au bord de la chaussée. A partir de l'avenue Matsoua, on peut traverser sans encombre le marché Total et déboucher sur l'avenue de l'OUA. Mais, plusieurs vendeurs et vendeuses n'ont pas encore la chance d'avoir un espace dans le marché. Les avoir déguerpiés sans mesures d'accompagnement les a jetés dans la précarité.

### Un bus de transport en commun se renverse à Mayanga

Le matin du mardi 21 novembre 2023, au lieudit "Virage Miambanzila", sur la route goudronnée menant au quartier Mayanga, dans l'arrondissement 8 Madibou, un bus de transport en commun a fait tonneau après avoir terminé sa course... dans un garage de contrôle technique des véhicules. Selon des témoignages, le chauffeur aurait mal abordé le virage. Au moins une personne serait morte et des blessés ont été enregistrés.

### Peut-on boire l'eau de la LCDE sans crainte ?

C'est la question que les Brazzavillois se posent. La LCDE (La Congolaise des eaux) ne sert plus la capitale qu'avec des coupures d'eau prolongées. Mais quand elle coule des robinets, l'eau est rougeâtre. Les habitants se demandent s'il faut consommer une telle eau qui ne garantit nullement leur santé. En dépit des nombreuses critiques, l'entreprise se défend en disant qu'elle est régulièrement soumise aux vérifications quotidiennes de la part des pouvoirs publics. Elle explique que les perturbations d'ordre organoleptiques observées dans les ménages sont par moments causées par les manœuvres sur le réseau de distribution, les pluies abondantes qui perturbent le lit des rivières, la casse des conduites par les entreprises de BTP et de ramassage d'ordures ménagères ainsi que les travaux de réparation sur le réseau de distribution lui-même.

### Voie publique : nettoyage à double vitesse

Grâce à l'opération de déguerpissement des commerçants qui les occupaient, les trottoirs des grandes artères de la capitale sont désormais libérés. A l'aide d'engins de démolition, les agents affectés à cette opération ont débarrassé le domaine public de ce qui entravait encore la circulation à ces endroits, sous le regard impuissant et résigné de leurs propriétaires. Reste à savoir si la même opération touchera le trottoir du boulevard Lyautey, en face du Stade D'Ormano, où les véhicules d'occasion occupent tout aussi anarchiquement les devantures des commerces et de l'hôtel Bikoumou. Depuis 2006, la police et la mairie s'évertuent à rendre ce trottoir aux usagers. Sans succès jusqu'ici.

### Elle accouche devant le bloc d'accouchement de l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire

Lundi 13 novembre 2023, vers 20 heures, une femme habitant le quartier Siafoumou, à Mongo-Poukou (arrondissement 5 de Pointe-Noire), prise par les douleurs de l'accouchement, est partie en catastrophe à l'hôpital général de Loandjili (arrondissement 4) pour accoucher. Arrivée sur place, le bloc d'accouchement était hermétiquement fermé, pour cause d'opération de désinfection réalisée dans la journée. Comme il fallait s'y attendre, la femme a fini par donner naissance à un bébé, de sexe masculin, juste devant la porte du bloc. Sous le regard ahuri des personnes hospitalisées et autres garde-malades. Après l'accouchement, la parturiente a emprunté un taxi qui l'a conduite dans un autre centre hospitalier. Le bébé s'appellera-t-il "Né en taxi"?

COMMEMORATION

## Ambroise Edouard Noumazalaye, seize ans!

Le Parti congolais du travail (PCT) a commémoré l'an 16 de la disparition d'Ambroise Edouard Noumazalaye, ancien secrétaire général du parti et président du Sénat, décédé le 17 novembre 2007. Sous le thème: «Cadres et sympathisants du PCT, dans l'unité, la cohésion et la discipline, honorons la mémoire camarade d'Ambroise Edouard Noumazalaye par notre ferme engagement à consolider les acquis de notre parti et notre détermination à relever les défis à venir». Cette commémoration a connu des accents d'émotion.



"Pierre Moussa se recueillant devant la tombe de Noumazalaye

Ils étaient presque là, les cadres et sympathisants du PCT, réunis autour de Pierre Moussa, secrétaire général du parti, pour cette commémoration qui a eu lieu au Mausolée Marien Ngouabi où se trouve la sépulture d'Ambroise Edouard Noumazalaye. Les amis, parents et connaissances y étaient présents.

Une gerbe de fleurs a été déposée par Pierre Moussa avant de se recueillir devant la tombe du disparu. «16 ans après, c'est toujours la même émotion, la même impression de détresse et de tristesse. Comme vous le savez, le camarade Noumazalaye était un géant de notre parti qu'il a su diriger même à des heures les plus difficiles. Il a su conduire la barque aux côtés du camarade Denis Sassou-Nguesso avec une très grande dextérité. C'était un homme de consen-

sus et de conviction qui a su porter le parti jusqu'au niveau où nous sommes. Chaque année, à une époque pareille, le PCT et ses militants se donnent pour tâche de venir se ressourcer, se remémorer auprès de ce grand homme. Nous continu-

erons à suivre son exemple», a déclaré le secrétaire général du PCT.

Pour son fils aîné et président du Conseil départemental de la Likouala, Joseph Noumazalaye, c'est tous les jours qu'ils éprouvent la souffrance

de la disparition de leur père. «J'ai envie de vous dire aujourd'hui, qu'il y a deux semaines, le 2 novembre, Henri Lopes nous quittait. Il avait coutume de dire que sa plus grande peur, c'était le passage de la vie à la mort. Vu le grand âge qu'il avait, il savait que l'imminence était proche. Donc, il fallait trouver le moyen de conjurer le sort pour ne pas avoir peur. Mais sa grande question était qu'au moment du passage de la vie à la mort, qu'elle tête ferait-il? Je vous dis ça parce que c'est presque une insolence, une grande élégance d'un très grand monsieur. Et moi, j'ai envie de vous dire, puisque Noumazalaye est mort le 17 novembre, alors cette date, est un bon jour pour mourir puisqu'il a montré l'exemple».

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 4)

autres mesures utiles à la réglementation de la chasse.

Alain Yves Mavoungou, a indiqué que la chasse sportive de la totalité de la faune est fermée. Il a rappelé le thème choisi pour cette année: «Ensemble, engageons-nous pour la sauvegarde du patrimoine sauvage, un bien commun

qui contribue au maintien des écosystèmes forestiers mondiaux».

Pour lui, il n'y a pas de développement qui soit durable, «si notre planète elle-même n'est pas protégée des facteurs destructeurs de l'environnement». Le directeur département des Eaux et forêts a rappelé le leadership du Congo en matière de gestion durable et de protection de

la biodiversité qui, selon lui, «n'est plus à démontrer».

A rappeler que la forêt produit du gaz carbone. Par conséquent, la thérapeutique des écosystèmes forestiers dans le Pool est de sensibiliser les populations sur les effets de serre en vue de lutter contre ces effets nocifs dans le monde.

Moussoungou Kioffi (Correspondant à Kinkala)



# AVIS DE RECRUTEMENT

La République du Congo a reçu du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, une subvention qui sera mise en œuvre sur la période 2021-2025. A cet effet, Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les infections sexuellement transmissibles, recrute, douze (12) gestionnaires de base des données et trois (3) gestionnaires de pharmacies pour le compte des formations sanitaires de prise en charge du VIH et de la Tuberculose dont la liste est jointe aux TDRs desdits postes.

**Lieux d'affectation :** Formation sanitaire de prise en charge du VIH et de la tuberculose (Brazzaville et Pointe-Noire)

**Durée du contrat :** 1 année avec possibilité de renouvellement.

**Rémunération :** Elle sera déterminée sur la base d'une proposition validée par le FM

**Dépôt des candidatures :** Pour postuler, veuillez transmettre par votre dossier, à l'attention de Madame la Directrice du PNLS, par courrier électronique à l'adresse recrutement.pnlsist2021@gmail.com ou le déposer au Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles «Candidature pour le poste souhaité avec mention de la référence du poste et le centre d'affectation» en joignant votre dossier complet de candidature (CV + lettre de motivation + copie(s) légalisées des diplôme(s) + copies des certificats de travail), au plus tard le 01 décembre 2023 à 14 heures au contact suivant : Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles, 13 avenue Auxence IKONGA (dans l'enceinte du CHU) ou Croisement Avenue Cardinal Emile Biayenda et rue Beagle Enceinte du PNUD, Brazzaville Congo.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.

**Date limite de dépôts des candidatures :** Vendredi le 01 décembre 2023 à 14 heures

**NB :** Les TDRs complets du poste peuvent être retirés au Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles, 13 avenue Auxence IKONGA (dans l'enceinte du CHU) et au Bureau PNUD Congo.

**Poste (12) :** Gestionnaire de base de données

**Référence du poste :** COG-2024-PNLS-2023

**Missions :** Appuyer la formation dans la gestion efficace des données VIH et de la tuberculose.

**Compétences et qualifications exigées :**

- Formation de niveau Bac +2 minimum
- Certification de qualification professionnelle (CQP) ou Oracle administrateur de base de données ou en informatique
- Avoir au moins une d'expérience d'au moins une année dans le domaine de la lutte contre le VIH et la tuberculose ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction en français; Connaissance et pratique des logiciels de statistiques appliquées aux données sanitaires
- Avoir une bonne capacité de connaissance en langue locale ;
- Avoir la capacité de travail sous pression.

**Poste (3) :** Gestionnaire de pharmacie

**Référence du poste :** COG-2024-PNLS-2023

**Missions :** appuyer la formation sanitaire dans la gestion des achats et des stocks Compétences et qualifications exigées :

- Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail ;
- Être détenteur d'un diplôme en pharmacie ou un diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans en gestion des achats et des stocks des produits de santé,
- Posséder des compétences avancées en analyse quantitative et synthétisation de l'information
- Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel ;
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ;
- Maitriser les outils Microsoft du pack Office™ ;
- Avoir la capacité de travail sous pression.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

## INSERTION LEGALE

N° 145/2023/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
01	N° 7595 du 11/09/23	Section : E ; bloc : 67, Pile : 5, Sup :336,30 m2	6, Rue Kitengué (Quartier Nkéoua J)	Bacongo	MALONGA Appolinaire
02	N° 7565 du 29/08/23	Section : AD3 (ex AU), bloc: 19, Pile : 2, Sup: 453,83 m2	24, Rue Diafouanana kayi/rue Dr D.A M.	Madibou	SAMBA SILENOHO Gertrude
03	N° 7453 du 03/07/23	Section : -, bloc : -, Pile : - ; Sup : 400,00 m2	Quartier case Barnier( zone Sadelmi)	Mfilou	Enfants NZABA
04	N° 7471 du 14/07/23	Section BH2, bloc : 73 Pile : 42ter, Sup. 309,95 m2	Rue Christian Bankaites quartier Massissia	Madibou	Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale
05	N° 7548 du 23/08/23	Section C4 (ex C3), bloc : 59, Pile : 10(ex 1859) ; Sup. 272,85 m2	1859, rue Mbemba Hyppolite	Makélékélé	Société KOMA
06	N° 7599 du 07/09/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 260,00 m2	Djiri ( quartier Ecole de Foot )	Pool	SACKA ODJOUALA-Lydie Flore
07	N° 7527 du 14/08/23	Section : G, bloc: 74, Pile: 4 (ex 3) Sup: 185,59 m2	56, Rue Nganga Lingolo (Q ex Rue Jules Gr.)	Bacongo	Mr et Mme KIBANGOU
08	N° 7537 du 21/08/23	Section : G, bloc :129 (ex 68B) Pile :5 (ex 195), Sup : 300,00 m2	195, Rue Mangounza (ex rue Surcouf)	Bacongo	MABOUNDOU Edmond Abraham
09	N° 7051 du 14/11/22	Section : C4; bloc : 9, Pile : 21, Sup : 270, 00 m2	931 Avenue Général Charles de Gaulle	Makélékélé	DIAMBOMA Denise et Enfant NSIMBA-NLANDOU Naomie Déodah
10	N° 6956 du 28/09/22	Section : AM, bloc :112, Piles : 4, Sup 252 ,45 m2	05 bis, rue Mabaya	Mfilou	NTOUNTA Sylvie Chantal
11	N° 7410 du 1er/06/23	Section : AS2, bloc : 159, Pile : 11, Sup : 202,60 m2	Rue Pasteur Nzouloulou (Mayanga)	Madibou	NDEMBO Charlotte
12	N° 4265 du 13/04/18	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 400,00 m2	Village Sereux (NGATOKO)	Pool	SOCIETE MTN CONGO
13	N° 4266 du 13/04/18	Section : -, bloc -, Pile : -, Sup : 400,00 m2	Village Ntsiéne	Pool	SOCIETE MTN CONGO
14	N° 4269 du 13/04/18	Section : -, bloc : -, Pile : - ; Sup : 400, 00 m2	Village Kilembé	Pool	SOCIETE MTN CONGO
15	N° 4268 du 13/04/18	Section : -, bloc : -, Pile : - ; Sup : 228, 81 m2	Village Kilembé	Pool	SOCIETE MTN CONGO
16	N° 5374 du 12/02/20	Section : AK, bloc : 24, Pile : 1 ; Sup : 238, 00 m2	1, Rue Ngamaba (Qrtier Mpiéré-Mpiéré)	Mfilou	SAMBA née MIKAMONA AUGUSTINE
17	N° 7593 du 05/09/23	Section : E, bloc :50 , Pile : 6(ex 46) ; Sup : 271, 65 m2	46, Rue Bayonne	Bacongo	Mosquée HOURIYA
18	N° 7559 du 28/08/23	Section : F, bloc : 132, Pile :5, Sup : 445,73 m2	1 Rue Mbiémo	Bacongo	BAMANISSA MOUNKANZI JOB EVRAD C
19	N° 7560 du 28/08/23	Section : AG, bloc : 81, Pile : 1, Sup 339,28 m2	44, RueKimpandzou (Quartier Kingouari)	Makélékélé	BAMANISSA MOUNKANZI Job Evrad Chardel
20	N° 7611 du 26/09/23	Section : AN2, bloc : 22, Pile : 12, Sup. 269, 28 m2	Rue Mouandza Félix	Mfilou	KABOU DOUSSIEVINI Juvel Rey
21	N° 7551 du 25/08/23	Section : AJ, bloc : 91 (ex02), Pile : 73(ex 05), Sup : 421,34 m2	35, Avenue Cardinal Emile Biayenda	Mfilou	KIYINDOU KOUKA Stany Rodriguez
22	N° 6754 du 07/06/22	Section : AM, bloc : 197, Pile : 1 Bis, Sup : 258,53 m2	6, Rue Ngaka (Qtier Kibouendé)	Mfilou	IBOUANGA Eric Yvon
23	N° 7567 du 31/08/23	Section : F ; bloc : 50, Pile : 15 ex 9, Sup.456, 50 m2	79, Felix Tchikaya ex Iamy	Bacongo	Mr et Mme MANKEDI ET ENFANTS
24	N° 7343 du 02/05/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 227, 70 m2	Quartier Kibina	Madibou	MAKAMA MARHIN ARCADE
25	N° 7598 du 12/09/23	Section AK, bloc : 24, Pile : 2bis, Sup : 129, 17 m2	1 bis , Rue Ngamaba (qrtier Mpiéré-Mpiéré)	Mfilou	LEMVO NDAMBA Aimé Patrick
26	N° 7445 du 27/06/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup 258, 13 m2	Loukanga I Mont Sinai	Pool	DZOUTANI -MOUNDELE Suzie Marina
27	N° 7656 du 25/10/23	Section : C2 ; bloc : - ; Pile : - , Sup : 1993,33 m2	Village Makana 1	Pool	Enfants MALONGA
28	N° 7641 du 10/10/23	Section :C2, bloc : 94, Pile : 4 (ex 695); Sup : 516, 74 m2	Case 695 Quartier Mpissa	Bacongo	AGBOGAN née BILOMBO Toukounou Bertille A
29	N° 7351 du 05/05/23	Section : AP2, bloc : 51, Pile : 6, Sup : 324,00 m2	13 Rue Kimpoundza (Qtier Indzouli)	Mfilou	DZABA Roland Lambert
30	N° 7592 du 08/09/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup 349,72 m2	Nganga Lingolo (Kélékélé)	Pool	NANITELAMIO Wilfrid
31	N° 30452 du 21/06/23	Section : P13C (ex P13), bloc : 21(ex 92), Pile : 2(ex 2397), Sup : 380, 00 m2	Qtier Moukondo (cité des 17)	Mfilou	MANUELO née NZABANI
32	N° 5373 du 12/02/20	Section : AK, bloc : 24, Pile : 1bis, Sup : 238,00 m2	1 bis, Rue Ngamaba (Qtier Mpiéré-Mpiéré)	Mfilou	BANGADI née DILOU Julienne
33	N° 7733 du 06/10/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 498,97 m2	11, Rue Bounsongou Louis (Q Kibina)	Madibou	MALONGA Edith Lambert
34	N° 7596 du 06/09/23	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 538, 92 m2	Quartier n° 4 Ngabamou	Pool	Enfants OLINGO
35	N° 30577 du 07/08/23	Section : C2 ; bloc : 96, Pile : 55, Sup :428, 36 m2	Quartier Mpissa	Bacongo	GANGA-MBALA née NSONA Louise
36	N° 7007 du 28/10/22	Section :BJ, bloc : 17, Piles : 16, Sup. 741,62 m2	Madibou	Madibou	MARDAGA Laurent Franck
37	N° 7648 du 19/10/23	Section : B2, bloc : 179, Piles : 1bis, Sup 197, 55 m2	16 bis, Rue Nianga (Quartier Diata)	Makélékélé	KIMBOUALA NKAYA
38	N° 7655 du 25/10/23	Section : A, bloc : 105 ; Pile : 11, Sup : 376,30 m2	15bis, rue Matiabou(Q Moukoundzi-Ngouaka)	Makélékélé	MIFOUNDOU SAMMY Hosanna Princesse
39	N° 7624 du 02/10/23	Section : BK, bloc : 30; Piles : 3, Sup : 418, 36 m2	1, Rue Ndilou Félix/rue des jeunes (Q kombé)	Madibou	TSIANGUEBENI Pierre
40	N° 5425 du 03/03/20	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 10281, 96 m2 1ha 02a81ca	Village Yié	Pool	SAFOULA
41	N° 7623 du 02/10/23	Section : AR2 bloc : 40, Piles : 8, Sup : 548,02 m2	16, Rue Alexandre Mapouata (Qpoto-poto D.	Madibou	MACKOSSO Dhienga Jacynthe Anabel
42	N° 7642 du 11/10/23	Section : B2 bloc : 177, Piles : 02, Sup : 421,41 m2	17, Rue Hinda(Quartier Diata 106)	Makélékélé	GBESSOVI Victorin Eustache
43	N° 7251 du 13/03/23	Section : -, bloc : - ; Pile : - ; Sup : 200,00 m2	23 bis, Rue Mikamona André Qtier Mayanga	Madibou	NKOUNKOU NGOUDOU Marelle Davina
44	N° 7341 du 28/04/23	Section : -, bloc : - ; Pile : - ; Sup : 400,58 m2	7, Rue Mère Marie Yolande(Q Mayanga)	Madibou	MILANDOU DIAOUAKOU Rosalie
45	N° 7652 du 20/10/23	Section : -, bloc : - ; Pile : - ; Sup : 400,00 m2	Quartier Kilé-Tenard	Mfilou	SOUYOU-MOULIE Gaston Arnel Ulrich
46	N° 7654 du 25/10/23	Section : C2, bloc : 7, Piles : 4, Sup 226 ,05 m2	22 bis, Rue Nkouka Batéké	Bacongo	GOMA Paul David Wilcha
47	N° 7399 du 25/05/23	Section : AP2, bloc : 4, Piles : 13, Sup 334 ,73 m2	189 Rue Ngambélé (Q 74 Ngambio)	Mfilou	BASSISSA Adelphine
48	N° 7601 du 18/09/23	Section : A, bloc : 9, Piles : 10, Sup 278 ,86 m2	47, Rue Nkoukou Auguste (Moukoundzi-Ng.	Makélékélé	MBONGO Philippe
49	N° 7610 du 26/09/23	Section : -, bloc : -, Piles : -, Sup 1894 ,32 m2	Quartier Issouli	Pool	LOUTONTO Meira Pierre Honorine
50	N° 7664 du 30/10/23	Section : AP2, bloc : 225, Piles : 2,Sup 149,35 m2	24bis, Rue Moutoua	Mfilou	TSIBA MADZOU Abranil

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Le Chef de Bureau,  
Alban Pie X OTORO

Fait à Brazzaville, le 16 novembre 2023



RD CONGO

La campagne pour les élections générales a été lancée

La campagne électorale comptant pour les élections générales du 20 décembre prochain a démarré en République Démocratique du Congo, dimanche 19 novembre 2023. Dernière ligne droite avant le scrutin tant attendu pour renouveler les institutions dans ce grand pays d'Afrique centrale. Ce scrutin multiple, concerne 44 millions d'électeurs qui auront à choisir leur nouveau président, les députés provinciaux et nationaux ainsi que les conseillers communaux.



Félix Tshisekedi (au milieu) et ses principaux challengers pour la présidentielle en RDC

Plusieurs candidats étaient déjà sur le terrain pour le premier jour. Le président sortant Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo qui brigue un second mandat, était à Kinshasa et il a lancé en grande pompe sa campagne avec un important meeting dans le plus grand stade de la ville. Près de 80 000 personnes étaient présentes. Début de campagne réussi aussi pour l'opposant Martin Fayulu qui a lancé sa campagne dans son fief naturel à Bandundu-ville, dans le Kwilu, et il y avait du monde pour l'accueillir. Autre candidat présent sur le terrain, le député Delly Sesanga : il était dans la province voisine du Kwango, à Kenge. Cette campagne représente un défi logistique pour les candidats. La RDC, c'est en

effet plus de 2,3 millions de kilomètres carré qu'il leur faut donc parcourir en un mois tout juste. C'est le deuxième pays le plus grand du continent, après l'Algérie. En outre, cette campagne tombe en pleine saison des pluies avec des routes difficilement praticables. Dans les quelques programmes de déplacements des candidats, on voit se dessiner une course contre-la-montre avec parfois plusieurs villes dans une même journée et des déplacements en voiture, en avion et même en bateau. Mais, plus largement, la RDC, c'est de toutes les façons une élection XXL. Déjà, au niveau des candidats, il y a plusieurs scrutins. Pour la présidentielle, ils sont 23 désormais. Mais,

pour les législatives et les provinciales, ce sont respectivement plus de 25 800 et 44 000 candidats. Soit autant de monde en campagne en même temps. Pour la présidentielle, le Chef de l'Etat sortant, Félix Tshisekedi brigue un second mandat. Autour de lui, on peut dire qu'il a fédéré son camp. Plusieurs personnalités politiques le soutiennent et ne se sont pas présentées contre lui, comme ses deux vice-Premiers ministres Vital Kamerhe et Jean-Pierre Bemba Gombo. Cette élection se fait à un tour. Et, forcément, c'est mathématique : plus on rassemble, plus on peut faire la différence. Or, l'opposition est en ordre dispersé. Tous les poids lourds

ont pu se présenter : le candidat malheureux de la Présidentielle 2018, Martin Fayulu, l'ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi, le Prix Nobel de la paix Denis Mukwege. Et depuis, les discussions engagées à Pretoria pour s'accorder sur une candidature unique de l'opposition n'ont pas encore abouti. Deux blocs sont en train d'apparaître. L'un autour de Moïse Katumbi qui vient d'être rejoint par l'ancien Premier ministre Matata Ponyo Mapon et l'autre autour de Martin Fayulu.

L'opposition craint des fraudes. Depuis le début du processus, il y a une vraie défiance, une vraie méfiance entre la Commission nationale électorale indépendante (CENI) et plusieurs candidats. D'ailleurs, une partie de ces candidats n'a pas voulu signer le 13 novembre la charte de bonne conduite de la campagne. Ces derniers ont ensuite demandé une nouvelle réunion pour en discuter, mais ils ont reçu une réponse négative du président de l'institution, Denis Kadima, qui a toutefois bien insisté sur le fait que les canaux de discussions formels et informels restaient toujours ouverts. Le rendez-vous est pris pour le 20 décembre prochain.

Gaule D'AMBERT

GABON

Les militaires prêts à rendre le pouvoir aux civils

Les militaires au pouvoir du Gabon, qui ont renversé le président Ali Bongo Ondimba au mois d'août 2023, ont déclaré lundi 13 novembre dernier que le pays organiserait des élections en août 2025, selon un chronogramme «indicatif» qui doit encore être soumis, en avril 2024, à un dialogue national inclusif.



Le Général Brice Clotaire Oligui Nguema

C'est ce qui est ressorti d'un communiqué lu, par le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, porte-parole du CTRI, sur la chaîne de télévision Gabon 1<sup>ère</sup> : «Août 2025 : élections et fin de la transition», faisant allusion à un calendrier de transition formel mais indicatif que le cabinet avait approuvé mais qui serait présenté lors d'un dialogue national inclusif l'année prochaine. Le CTRI a annoncé officiellement le chronogramme de la

transition politique au Gabon, suite à son adoption lors du dernier conseil des ministres. Ce chronogramme est une étape essentielle vers la réalisation des six objectifs ambitieux de la transition centrés sur la restauration de la stabilité, la réforme

institutionnelle, la lutte contre la corruption, le développement durable, l'éducation ainsi que le dialogue national et la consultation publique», a laissé entendre le porte-parole du Comité au pouvoir au Gabon. Au nombre des grandes étapes

du chronogramme, le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi a annoncé «un dialogue national inclusif sous la présidence de Jean Patrick Iba-Ba, Archevêque métropolitain de Libreville», prévu en avril 2024, la «transformation du Parlement en Constituante en juin 2024, la présentation de la première mouture de la future Constitution, en août 2024 et l'adoption du projet final de Constitution en octobre 2024». Un référendum pour l'adoption de la nouvelle Constitution aura lieu entre novembre et décembre 2024, suivi des travaux sur le nouveau code électoral et adoption par le Parlement», début 2025. «Août 2025 : Elections, fin de la transition», a conclu le porte-parole du CTRI.

Alain-Patrick MASSAMBA

NIGER

L'ancien Premier ministre ivoirien, Guillaume Soro reçu par le Chef de l'Etat nigérien

Le Président du conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), Chef de l'Etat, le général Abdourahmane Tiani a reçu, ce lundi 13 novembre 2023, M. Soro Gbagbafori Guillaume, ancien Premier Ministre et ancien Président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire au palais de la Présidence.



Guillaume Soro

A sa sortie d'audience, M. Soro Gbagbafori a déclaré à la presse qu'il considère le Niger comme une «seconde patrie, ce sont des mots de gratitude à l'endroit de ce peuple valeureux et vaillant». A travers et au-delà de ce peuple,

a-t-il poursuivi, les dirigeants de la transition avec à leur tête le Président qui «m'a reçu en audience avec beaucoup d'amitié, de considération et de respect».

«Cette attention particulière manifestée par le Président de la transition me réjouit au point où j'en ai même de l'émotion à parler», s'est réjoui l'ancien chef du gouvernement ivoirien et opposant déclaré au Président ivoirien Alassane Ouattara. D'après lui, après cinq années d'exil hors du continent africain, il a fallu que «ce soit un gouvernement militaire au Niger qui me permette de fouler ma terre chérie ancestrale d'Afrique au moment où les Gouvernements prétendument démocratiquement élus, refusent de me recevoir», a-t-il déclaré.

Alain P. MASSAMBA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Madame Joséphine MFOUMOU agent de l'Archevêché de Brazzaville au Service de l'Economat Diocésain, a la profonde douleur d'annoncer aux parents de Kindamba, Vindza et de Kimba dans le département du Pool, ceux de Tsiaki, Kingoué et Mouyondzi dans le département de la Bouenza, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur Maman, Tante, Grand-mère et Arrière-grand-mère MAMPIEME Augustine, décès survenu ce jeudi 9 novembre 2023 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au N° 30 de la rue



BITALA Moukondo, arrêt Pharmacie. La date de la mise en terre vous sera communiquée ultérieurement.

ATLS  
Africa Tax & Legal Services  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA  
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire  
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010  
TALENTS & SPECTACLES CONGO SASU  
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10.000.000 Francs CFA  
Siège Social : les Tours Jumelles Villarecci, Avenue AmilRépublique du Congo  
RCCM : CG-BZV-01-2023-B17-00010

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 26 Juin 2023, enregistrées à Brazzaville le 08 novembre 2023, sous le numéro 204/4N°7713, l'Associé Unique de la société TALENTS & SPECTACLES CONGO SASU, société par Actions Simplifiée Unipersonnelle a décidé ce qui suit :

- De renouveler le mandat de Madame Christine PI-GEYRE, en qualité de Président pour une nouvelle période de deux (02) années, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique sous le numéro CG-BZV-01-2023-D-00594, du 08 novembre 2023. Déclaration modificative au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2023-B17-00010, du 08 novembre 2023.

Pour avis.

A VENDRE

Une parcelle d'une superficie de 1251,74m<sup>2</sup>, située avenue Auxence Ickonga, face Hôtel Ledger (ancien Méridien). Quartier Centre ville à Brazzaville. Démarcheurs s'abstenir.

Contact: Roland M'PARA  
Tél: 06 723 67 43 /  
05 647 59 75 / 06 659 55 83



## AFRIQUE CENTRALE ENERGIE

### Améliorer le profil de l'espace énergétique pour favoriser le développement

Les activités marquant la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC), regroupant les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), se sont tenues à Kintélé, à Brazzaville, du 13 au 16 novembre 2023. Cet anniversaire a été organisé par le secrétariat permanent du Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC), en partenariat avec deux sociétés d'électricité: la société Energie électrique du Congo (E2C) et la Société nationale de la République Démocratique du Congo (SNEL). L'objectif était de dresser le bilan des deux décennies d'activités du PEAC et de convenir d'une nouvelle approche stratégique et opérationnelle visant à accélérer la réalisation physique des projets intégrateurs. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre d'Etat Florent



Florent Ntsiba entouré des ministres de l'énergie

Ntsiba, directeur de cabinet du Président de la République, en présence de quelques membres du Gouvernement, dont Emile Ouosso, ministre de l'Energie et de l'hydraulique et certains ministres étrangers des pays membres du PEAC. Tels Arthur Bertrand Piri, président en exercice du conseil des ministres du PEAC, ministre centrafricain du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques; Jeannot Kalima, ministre gabonais de l'énergie et des ressources hydrauliques. On a noté aussi la présence de plusieurs personnalités comme Mme Marie Thérèse Chantal Mfoula Edjomo, commissaire à l'aménagement du territoire, aux infrastructures et à l'énergie de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC); Atadet Azarek Mogro, secrétaire permanent du PEAC et deux de ses prédécesseurs, ainsi que les directeurs généraux des sociétés d'électricité des pays membres du Pool énergétique.

Cet anniversaire a été célébré sous le thème «*Convertir le potentiel hydroélectrique de l'Afrique centrale en opportunités d'investissements*». Les activités se sont déroulées en deux phases: les séances de présentation du PEAC et des sociétés d'électricité membres du PEAC, ainsi que les sociétés partenaires. La deuxième phase a été consacrée aux débats. Quatre thématiques ont été abordées: «*Commission régionale de régulation de l'électricité de l'Afrique centrale (CORREAC), Futur régulateur responsable du développement effectif du marché de l'électricité en Afrique centrale*»; «*Coopération énergétique garant de l'intégration régionale: cas de la boucle de l'amitié énergétique entre la République démocratique du Congo, la République du Congo et l'Angola*»; «*Energie et environnement*» et «*Contraintes et opportunités du partenariat public-privé dans le financement des infrastructures électriques en Afrique centrale*».

En 2003, les Etats membres de la CEEAC avaient décidé de mutualiser leurs efforts au sein d'un cadre adéquat pour la réalisation d'une politique commune en matière de production, de transport, de distribution des réseaux électriques et des services connexes. Mais, les débats ont fait ressortir que malgré les mesures prises pour améliorer le profil de l'espace énergétique de la sous-région et favoriser le développement d'infrastructures fiables et suffisantes, le niveau de développement est encore faible.

Le président en exercice du conseil des ministres du PEAC a lancé un appel à tous les pays membres du PEAC à fournir plus d'efforts. «*Durant deux décennies de mise en œuvre du mandat de grande envergure dévolu au PEAC, des préalables indispensables ont été posés, grâce, entre autres, à un travail de planification et de visibilité, de formalisation et de simplification du champ réglementaire et de pragmatisme dans l'accomplissement des projets. Tout en capitalisant les efforts et les acquis antérieurs, nous devons davantage soutenir les orientations stratégiques nouvelles et fortes issues des réflexions conduites par le secrétariat permanent afin d'accélérer la réalisation des projets...*». Ouvrant les activités, Florent Ntsiba a relevé qu'«*en matière d'électricité, l'Afrique est encore le continent du paradoxe. Elle est à la fois un géant énergétique par des ressources dont elle dispose et un nain électrique pour les capacités réelles sur lesquelles elle peut s'appuyer aujourd'hui. Avec 10 % des réserves mondiales des réserves hydrauliques, économiquement exploitable; avec près de 10 % des réserves mondiales prouvées de pétrole; 8 % des réserves mondiales de gaz et 6 % des réserves de charbon, ce continent est précisément considérable de potentiels et des ressources énergétiques*».

A la fin des travaux, les participants ont formulé des recommandations consignées dans le communiqué final dont, entre autres, opérationnaliser dans chaque Etat membre du PEAC, le prélèvement PEAC décidé par les chefs d'Etat et de Gouvernement en juin 2015. Un document de plaidoyer des participants intitulé «*Appel de Kintélé*» a été produit. Clôturant les activités, Emile Ouosso a souhaité qu'il soit utile que la CEEAC invite tous les ministres de l'énergie à Libreville au Gabon pour qu'ils puissent activer les mécanismes de renforcement de la politique publique en matière d'investissements dans le secteur de l'électricité. Il a été signé un protocole d'accord tripartite relatif à l'aménagement hydroélectrique de la Lobaye en RCA et les lignes associées entre la Centrafrique, le Congo et la RDC.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

## JOURNEE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

### Sensibiliser le public à l'importance de la statistique

La 33<sup>e</sup> Journée africaine de la statistique a été célébrée le 18 novembre dernier. Elle a été instaurée par l'Union Africaine afin de sensibiliser le grand public à l'importance de la statistique dans tous les aspects de la vie socio-économique. Dans une déclaration, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre du Plan de la statistique et de l'intégration régionale est revenue sur l'importance des travaux réguliers réalisés par le Système statistique national (SSN) en général et l'Institut national de la statistique (INS) en particulier à travers la mise à disposition des utilisateurs de l'Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) et du bulletin sur les statistiques du commerce extérieur.

La ministre a par ailleurs évoqué plusieurs investigations en cours: l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages et le 5<sup>ème</sup> Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) dans ses étapes terminales, pour se réjouir de l'appui constant des partenaires au développement tant bilatéraux que multilatéraux dans la performance du SSN et les inviter à en faire davantage dans la perspective de l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAF. «*Moderniser les écosystèmes de données pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine: le rôle de la statistique*

officielle et des méga données dans la transformation économique et le développement durable de l'Afrique», a été le thème de cette 33<sup>e</sup> Journée. La mise en œuvre effective de la ZLECAF doit s'appuyer sur des systèmes statistiques nationaux modernes et performants capables de produire des informations chiffrées de qualité et en temps opportun. A travers ledit thème, les producteurs de statistique officielle sont incités à se transformer et se moderniser pour répondre à toutes les demandes de données découlant de l'Agenda 2030 des Nations-Unies relatifs aux Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda



Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas

2063 de l'Union Africaine.

Le Congo, a indiqué la ministre du Plan, a réalisé des avancées dans l'amélioration de son SSN, notamment, par: l'approbation de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) pour la période 2022-2026, en février 2023; la mutation du Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) en Centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP); le renforcement du cadre de travail des agents de l'INS et du CNFSDP en érigeant

un complexe flambant neuf et fonctionnel sur plusieurs niveaux; l'approfondissement de la réflexion sur la mise en place d'un système intégré de gestion des informations statistiques (SYGSTAT). «*Ces avancées seront complétées dans les tout prochains mois par l'adoption du cadre national d'assurance qualité (CNAQ) dont l'objectif est de garantir la fiabilité des statistiques officielles essentielles dans la prise de décisions efficaces*», a-t-elle fait savoir.

A.NK-K

## UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

### Inauguration du laboratoire de fabrication numérique

L'ambassadrice de France en République du Congo, Mme Claire Bondonyi, a inauguré le 10 novembre dernier le premier laboratoire de fabrication numérique (Fablab) du Congo qu'abrite l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP) de l'université Marien Nguouabi. La cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller du premier ministre, de Gontrand Ondzoto, président dudit université; de Prince Michrist Kaba Mboko, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, de Levy Hollembet, président de l'association Traits d'union, initiative ce don.



Pendant la visite guidée du laboratoire

Le président de l'université Marien Nguouabi a remercié l'association Traits d'union et ses partenaires internes et externes, pour avoir porté leur choix sur cette université pour l'implantation du Fablab. Il est un lieu d'expérimentation technologique qui donne à un large public l'accès à un atelier d'électronique, à des machines à commandes numériques.

Dans le laboratoire de fabrication numérique, on y trouve divers outils de dernière génération, entre autres: imprimante 3D, découpe laser, une fraiseuse numérique et le matériel de programmation.

«*L'université Marien Nguouabi est une école de renommée internationale, elle se doit de répondre aux normes internationales pour une attraction estudiantine. Elle est fière d'accueillir le Fablab, car elle est une université de premier rang et nécessite d'attirer les meilleurs étudiants. Il ne suffit pas seulement de l'acquiescer mais il faudrait autant l'égaliser...*», a souligné Gontrand Ondzoto.

A son tour, l'ambassadrice de France a appuyé l'idée selon laquelle, le travail ne se fait pas seul dans le monde de la jeunesse, de la recherche; le travail se fait en réseau: «*Ce Fablab qui lui-même appartient à un grand réseau, a aussi pour vocation d'apprendre et de ne jamais oublier que nous ne sommes pas seuls et que les recherches des uns et des autres, sont aussi le premier pas vers d'autres recherches à venir*».

Pour le président de l'association Traits d'union, il s'agit de démocratiser la conception des technologies et des techniques et non pas seulement de les consommer. «*Le Fablab est un lieu d'innovation permettant de comprendre et de s'approprier des technologies numériques*».

Les officiels et les invités ont eu droit à la visite guidée du laboratoire.

Jany ELENGA (Stagiaire)

## PARTENARIAT

### S'approprier des éléments sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales

Le secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (SEPCIM AEMEC) dirigé par Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck et le secrétariat permanent du comité national de concertation et du dialogue économique, entre le secteur privé et les administrations publiques (CNCDE-SPAP) conduit par son secrétaire permanent Guy Gervais Bouanga ont eu une réunion de travail, le 17 novembre dernier à Brazzaville. La rencontre entre les deux institutions dépendant de la primature du Congo a, entre autres, porté sur un dialogue public-public autour des éléments qui permettent de pouvoir informer les comités techniques du CNCDE-SPAP du bien-fondé du secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer... afin qu'à partir de ces rencontres le Congo parvienne à tirer profit du potentiel hydraulique dont il dispose.



Les deux personnalités à la fin de l'entrevue.

«*Quand deux structures de l'Etat se rencontrent, c'est pour se partager beaucoup de choses. Le secteur du transport est très complexe, surtout lorsqu'il s'agit de parler des eaux continentales... il faut que les Congolais s'en approprient... Et pour cela, il faut prendre suffisamment du temps, à travers ce genre de rencontre pour peaufiner des stratégies susceptibles de donner de la matière aux uns et aux autres, pour pouvoir les maîtriser et permettre à l'Etat d'accélérer le processus de diversification de son économie, toujours en grande partie dépendante de l'or noir*», a indiqué Guy Gervais Bouanga, à la sortie de la réunion. Et d'ajouter que, entre les deux institutions, les échanges vont être pérennes d'autant que la réussite de chaque institution dépend de l'action de l'autre.

Le secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a été créé pour gérer avec efficacité les activités de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, conformément à l'architecture de Yaoundé de juin 2013 relative à la sûreté et à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et des eaux continentales. Après le décès de son tout premier secrétaire permanent Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, l'institution est actuellement dirigée par Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck.

Gaule D'AMBERT



DRAME DU STADE D'ORNANO

# Une bousculade meurtrière endeuille le pays

La campagne de recrutement des postulants au bénéfice des Forces armées congolaises (FAC) lancée récemment par le ministère de la Défense a tourné au drame à Brazzaville après une bousculade dans la nuit du lundi 20 au mardi 22 novembre 2023 au Stade D'Ornano. Le bilan provisoire officiel est terrible : 31 morts et 145 blessés parmi les milliers de candidats frappant aux portes de l'armée.



Le Premier ministre avec des membres du Gouvernement faisant le constat

Le Gouvernement a mis en place une cellule de crise sous l'autorité du Premier ministre Anatole Collinet Makosso. Il promet de mettre toute la lumière autour du dysfonctionnement qui a endeuillé de nombreuses familles. Une enquête mixte police-FAC a été ouverte pour déterminer les causes du drame et rendre ses conclusions dans les prochains jours. D'autre part l'enquête judiciaire a été confiée au procureur de la République. Le mercredi 22 novembre a été décrété jour de deuil national.

Les circonstances de la bousculade ayant drainé tant de morts, constituent un véritable point d'interrogation auquel chacun s'efforce de trouver une réponse suivant ses propres convictions. D'après des témoins, les victimes seraient des gens qui avaient passé la nuit aux abords du Stade d'Ornano dans l'espoir de voir leurs dossiers de

recrutement être pris en premier le matin. La bousculade se serait produite lorsque sous la menace de la pluie, des postulants auraient décidé brusquement de forcer l'entrée dans le stade, pour certains, ou sauter par-dessus le mur pour d'autres. Il y a eu des chutes de victimes. Des personnes ont marché sur elles. Elles sont mortes d'étouffement et de piétinement. Les corps sans vie ont été déposés à la morgue municipale. Au lever du jour, des objets des victimes et des rescapés étaient encore éparpillés dans l'enceinte du stade et à l'extérieur sur la chaussée, traces de la bousculade.

Ce drame, qui a coûté la vie à un nombre élevé de compatriotes, a provoqué un choc et une polémique sur le dispositif de sécurité mis en place par les FAC pour cette opération qui a mobilisé

les foules à Brazzaville. Son ampleur a suscité la colère et la déception parmi ceux qui ont perdu leurs amis, un ou plusieurs membres de leurs familles. Pourquoi cela est-il arrivé? Comment cela a-t-il été possible? Pourquoi avoir délocalisé le lieu du dépôt des dossiers? On comprendra difficilement. Certains pointent les responsabilités des autorités et des parents des victimes. Des mesures particulières auraient dû être prises, pensent une opinion, insistant aussi sur la lenteur des secours. Une autre opinion souligne la légèreté des parents qui ont laissé leurs enfants sortir la nuit.

C'est une véritable tragédie pour le pays. Elle aurait pu être évitée. Il reste à attendre le résultat des deux enquêtes ouvertes pour établir les responsabilités.

Jean ZENGABIO

JUSTICE

# Deux présumés trafiquants fauniques attendent leur verdict

Le verdict portant sur l'affaire de trafic de produit de faune à Pointe-Noire sera prononcé le 5 décembre prochain par le Tribunal de Grande Instance de cette ville. Deux présumés trafiquants d'une peau de panthère, trophée d'une espèce animale intégralement protégée, y sont concernés.



Les deux présumés trafiquants

En rappel, les deux présumés trafiquants fauniques avaient été pris le 2 septembre dernier, à Pointe-Noire, en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère. Plusieurs audiences inhérentes à cette affaire ont eu lieu au Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire. Au cours de celles-ci, les deux individus ont reconnu les faits qui leur sont reprochés.

L'interpellation de ces deux présumés délinquants fauniques avait été effectuée par les éléments de la Section de recherches judiciaire de région de Gendarmerie de Pointe-Noire et des agents de la direction départementale de l'Economie forestière de cette ville, avec l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Les deux individus avaient été interpellés pour délits de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère. L'un de deux trafiquants présumés aurait acheté cette peau de panthère au village Bokania, dans le district de Makoua (département de la Cuvette). Il l'aurait transportée du village précité à Pointe-Noire, afin de la revendre.

Les deux trafiquants présumés tombent sous le coup de la loi n° 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées qui, en son article 27, stipule: «l'importation, l'exportation,

la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogations spéciales de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique...».

Tout contrevenant à cette loi encourt des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme, avec une amende dont le plafond est de 5 millions de F.CFA.

A signaler que le commerce illégal de produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages à travers le monde. **V.M.**

ANNIVERSAIRE

# Heureux octogénaire, Pr Julien Lecas Atondi Monmondjo!

Un événement heureux en fin d'après-midi du jeudi 16 novembre 2023 à la paroisse cathédrale Sacré-Cœur. Où, au cours d'une messe d'action de grâce, le Pr émérite Julien Lecas Atondi Monmondjo, ancien enseignant de la langue française à la Faculté des lettres de l'Université Marien Nguabi et chroniqueur à ses heures au journal "La Semaine Africaine", a fêté son 80e anniversaire de naissance.



Atondi Monmondjo congratulé par Mgr Victor Abagna Mossa

La messe a été présidée par l'archevêque émérite Victor Abagna Mossa, d'Owando, et concélébrée par les abbés Bienvenu Kimbengui et Francky Kitilou, respectivement curé et vicaire de la paroisse cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville. Elle a été chantée par la chorale Père Paul Ondia dirigée par le Pr André Patient Bokiba. Parents, amis et connaissances entouraient l'heureux octogénaire pour célébrer avec lui, a dit le président de la célébration eucharistique, «le sacrifice de la croix, ce sacrifice qui nous sauve».

«Nous sommes heureux, cher frère Julien, de t'entourer de nos prières, en ce jour où tu fêtes tes 80 ans. Dieu soit loué. Avec toi, amis et familles, nous disons notre merci à Dieu pour ce jour anniversaire», a introduit Mgr Victor au début de son homélie. Et, reconnaissant que la vie de Julien «n'a certainement pas été

sans épreuves», il l'a félicité et remercié pour son témoignage, car «les épreuves, les malheurs, les injustices et les divisions n'ont pas totalement vaincu ta foi en Jésus-Christ». Il a conclu ainsi: «Julien, toi, l'homme fort, que Dieu te donne de travailler avec d'autres hommes forts, afin que les générations montantes apportent du renouveau à notre terre Congo et à l'Eglise de Jésus-Christ qui s'y est implantée».

«Merci de tout cœur de partager avec moi cette célébration eucharistique fêtant mon grand âge, 80 ans», a dit Julien Lecas en cette circonstance. «Je crois un moment avoir perdu complètement la foi. J'avais donc rompu les amarres avec l'Eglise», a avoué le jubilaire, pourtant ancien petit séminariste à Saint-Pie X de Makoua, dans la Cuvette, en provenance de Fort-Rousset (actuel Owando) qui l'a vu naître le 16 novembre 1940. «Mais, la foi, je l'ai retrouvée. J'ai eu de la chance»,

a-t-il affirmé, heureux de renouer avec le chapelet qui ne le quitte plus depuis, quotidiennement. Parlant toujours de lui-même, avec «sincérité», Julien, comme aime à l'appeler l'évêque émérite d'Owando, a aussi évoqué les autres étapes de sa vie: estudiantine, jeune révolutionnaire enthousiaste, enseignant et prisonnier politique. «La dernière prison fut de 36 mois et 14 jours, en 1987, dans des conditions extrêmement dures à supporter», a-t-il précisé. A la fin de la messe, un apéritif a été servi aux invités. L'occasion, pour le sénateur Gabriel Nzambila, de livrer son témoignage sur le Pr Atondi Monmondjo: «Avec Atondi, on était dans le marxisme-léninisme. Atondi est un chrétien et un militant. Aujourd'hui, les choses ont évolué. Tout est mouvement, tout est changement. Ce qu'il a dit à la messe, c'est un passé que nous avons tous vécu à l'époque du parti unique».

Philippe BANZ

DROIT

# La doctrine émet à l'endroit de la cour constitutionnelle une demande en rectification

La Cour constitutionnelle a été saisie, suivant plusieurs requêtes, par lesquelles les associations des importateurs et grossistes du poisson séché et du poisson de mer congelé, assistées de Monsieur MAMBOU Gaudéric, ont demandé à cette juridiction de déclarer inconstitutionnels les articles 47, 53 à 57, 84 à 105 et 107 de la loi n° 2-2000 du 1<sup>er</sup> février 2000 portant organisation de la pêche maritime en République du Congo, en indiquant, notamment que les dispositions de la loi déferée comportent modifications et création de taxes et impositions de toutes natures sans pour autant que cela ne résulte des dispositions d'une loi de finances et ne soit pris en compte au budget général de l'Etat. Mais en vain. D'où cette sortie médiatique de la doctrine à l'encontre de la haute instance juridique.

Les décisions de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours et s'imposent à tous. Ce qui n'est cependant pas le cas de la doctrine, qui est tributaire de la législation et a pour objet de critiquer en éclairant, en exerçant une influence sur le législateur ou en proposant des réformes et des

solutions aux problèmes juridiques soulevés par la pratique, aboutissant, de ce fait, à la systématisation du droit. Et le juge constitutionnel congolais, qui ne fait recours aux moyens soulevés d'office que pour «censurer les parties», «n'agit que dans l'intérêt du système» et se trouverait, «dans une telle hypothèse, en excès de pouvoir constitutionnel». Pire encore, cela s'apparenterait, en réalité, à une «erreur sur le fond du droit», ainsi que l'évoque Pierre Mazeaud, en examinant les revirements de jurisprudence du juge constitutionnel, qu'il a ainsi défini comme «l'adoption d'une solution nouvelle incompatible avec une solution antérieure». C'est ce qui ressort de l'examen de jurisprudence effectué à partir d'un ouvrage devant paraître sous peu et dont l'auteur, M. Mambou Gaudéric, a plusieurs fois assisté les

importateurs de denrées alimentaires devant la Cour constitutionnelle, aux fins de faire invalider les dispositions d'une loi manifestement inconstitutionnelle, comme évoqué plus haut. Demandes rejetées toutes sans examen au fond, malgré l'enjeu et l'importance. Ce qui a incité ce théoricien du droit à s'opposer doctrinalement en critiquant les lois et les solutions des juges et en fournissant une vue synthétique et critique des décisions publiées, depuis 2003, par ladite Cour, notamment en ce qui est des questions et moyens soulevés d'office. D'où cette demande en rectification d'erreurs sur le fond du droit, émise à l'endroit de la haute instance juridique, et publiée in extenso à travers le journal «Le Nouveau Regard», et dont on espère que la Cour constitutionnelle en prendra acte.

G.M.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



JUBILE

## Le Comité épiscopal panafricain des communications sociales a 50 ans

Outil de communication du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), le Comité épiscopal panafricain des communications sociales (CEPACS) a célébré ses 50 ans à Lagos, au Nigeria, du 18 au 22 novembre 2023. L'événement a réuni plusieurs délégués venus de Rome, d'Allemagne, de toutes les régions d'Afrique et de Madagascar, notamment les représentants des Conférences épiscopales régionales affiliées au SCEAM, œuvrant dans les médias catholiques. Le jubilé a eu pour thème: «Le CEPACS a 50 ans: vers la promotion d'une Eglise synodale en Afrique par le biais des communications sociales».



Le président du SCEAM entouré des évêques, prêtres concélébrants et du préfet du dicastère pour la Communication



Pendant la cérémonie d'ouverture

Les festivités ont été ouvertes dimanche 19 novembre, par une messe solennelle présidée en la cathédrale Sainte Croix de Lagos par le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa en RD Congo, président en exercice du SCEAM, en présence du préfet du dicastère pour la Communication, le Dr Paolo

Ruffini, venu de Rome; du gouverneur de l'Etat de Lagos, Babajide Sanwo-Oly et d'autres personnalités. Parmi les concélébrants, il y avait le Cardinal Anthony O.

### ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

#### Session d'ouverture de l'Année pastorale 2023-2024

C'est par une messe, «La messe de l'Esprit Saint» que s'est ouverte la session pastorale dans l'archidiocèse de Pointe-Noire le mois dernier. Pendant trois jours, l'ensemble du clergé, des religieux et des religieuses; des laïcs de Pointe-Noire ont passé des moments de partage, un moment où les aumôniers eux-mêmes ont présenté leur bilan de travail pendant l'année écoulée. L'ouverture a eu lieu le mercredi 4 octobre en la paroisse Christ-Roi de Loandjili par Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de Pointe-Noire.



Mgr Miguel Angel Olaverri

Les travaux de la session ont commencé avec la présentation des ouvriers venus nouvellement dans l'archidiocèse, puis a suivi la présentation de la lettre du cardinal Grech aux évêques du monde entier par l'abbé Gustave. Il a plongé les participants dans un thème du synode: «Un synode sur la synodalité pour un approfondissement de la joie de croire».

Dans sa présentation, l'abbé Gustave a indiqué que le chemin synodal est celui que Dieu attend pour une Eglise de communion. Nous sommes tous des acteurs du synode.

Il a eu un petit moment pour répondre aux questions posées pour les trois petits sujets de réflexion portant sur: - Risque et joie de la synodalité; la synodalité échange du donné et du recevoir: que pouvons-nous donner?... Mgr Miguel a clôturé le premier jour avec la présentation du message du Pape François pour la Journée mondiale des missions. Le clergé diocésain et

le clergé religieux ne sont pas les propriétaires de l'Eglise: il faut savoir demander pardon dans la communauté. La session s'est poursuivie le deuxième jour avec la présentation de la Commission des écoles catholiques, où le père Vianney Kiabiya a présenté tout le travail fourni au cours de l'année écoulée. Et présenté également les problèmes rencontrés dans les différentes écoles et les défis du futur.

Le tour est revenu à la Commission des vocations et le Séminaire de Loango, pour une communication présentée par l'abbé Raphaël Nzaou, suivie de la présentation de la situation de Radio Maria par le père Bovary, directeur de la Radio. Ensuite la Commission des laïcs a fait l'objet d'une présentation par le président national, M. Firmin Bozangabato; Caritas diocésaine par l'abbé Luc Poaty a présenté également le bilan de l'année écoulée; la Commission Justice et Paix et la pastorale de la Maison d'arrêt ont été présentés également par M. Brice Makosso. Les échanges sur la présentation de la Commission de patrimoine

ont été assurés par l'abbé Alain Loemba.

Les travaux de la session pastorale de l'année 2023-2024, se sont poursuivis par différentes présentations dont l'intervention de l'économiste diocésain, la commission pastorale familiale par P. Guy Roger.

Quelques suggestions ont été faites par la Commission de la pastorale familiale. Il s'agit de multiplier les initiatives au profit des couples. Et les communautés chrétiennes sont appelées à couvrir de leur soutien la mission éducative des familles.

L'abbé Alphonse Taty Mbomba, à son tour, a présenté la campagne de l'année. Et le thème retenu est: «Synodalité et familles, le vivre ensemble en famille». Il a proposé des sous-thèmes par trimestre.

Mgr Miguel a clôturé la session par la présentation du programme diocésain et des orientations. Il a remercié l'ensemble des participants à la session d'ouverture de l'année pastorale 2023-2024 pour leur disponibilité.

Madocie Déogratias MONGO

DISPARITION

## Le Professeur abbé Bénézet Bujo rappelé à Dieu

La Faculté de théologie de l'Université de Fribourg/CH, en Suisse, est en deuil de son collègue émérite, le professeur Bénézet Bujo. Après une longue maladie, il est décédé jeudi soir 9 novembre 2023, à l'Hôpital cantonal de Fribourg à l'âge de 83 ans.

L'abbé Bénézet Bujo, théologien congolais et professeur émérite, a été l'un des pionniers et spécialiste de la «Théologie africaine».



Abbé Bénézet Bujo

Il est notamment auteur des publications: «Introduction à la théologie africaine»; «Le Credo de l'Eglise en dialogue avec les cultures – Existe-t-il une manière africaine de croire au Dieu de Jésus Christ?»; ou encore, «Elus en lui avant la fondation du monde – Une approche africaine pour comprendre la grâce».

Bénézet Bujo est né en 1940 dans l'actuelle province de l'Ituri, au nord-ouest de la République Démocratique du Congo (RDC). Prêtre du diocèse de Bunia, il fut le premier professeur invité pour lancer l'enseignement de la «Théologie interculturelle» à l'Université Goethe de Francfort, en Allemagne. Ce spécialiste de la «Théologie africaine» a également introduit cette matière à l'Université de Fribourg. Il affirmait haut et fort qu'il existe bel et bien une manière africaine de croire au Dieu de Jésus-Christ.

Professeur émérite de l'Université de Fribourg où il a enseigné la théologie morale, l'éthique sociale et la théologie africaine, l'abbé Bénézet Bujo avait été auparavant professeur à la Faculté de Théologie de Kinshasa et professeur invité dans de nombreuses institutions.

Gislain Wilfrid BOUMBA

### MONASTERE NOTRE-DAME DES SOURCES DE DJIRI

#### Vœux chez les sœurs Clarisses

La chapelle du Monastère Notre-Dame des Sources chez les sœurs Clarisses de Djiri avait abrité la célébration eucharistique au cours de laquelle sœur Christiane Moukonkolo avait émis ses premiers vœux et les sœurs Marguerite Aimée de Jésus Ciama et Chlara Clémentine de la Sainte Famille Kanku avaient émis leurs vœux définitifs dans l'Ordre des sœurs pauvres: une congrégation religieuse de vie contemplative, installée dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, Djiri, de Brazzaville.



Les élèves du jour accompagnées de l'archevêque et de la supérieure de la congrégation (à g.)

C'était samedi 10 juin 2023, au cours d'une messe présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et concélébrée par Mgr Edmond Djitangar, archevêque de N'Djamena, président de la Conférence épiscopale du Tchad. Plusieurs prêtres avaient également concélébré cette messe dont l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, les pères Raphaël Bazebizonza, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée, Arnel Badi Bilombo, (franciscain), vicaire judiciaire adjoint de Brazzaville, Casimir Moukoubu, (SSS) directeur diocésain de la liturgie, etc. Les chants avaient été exécutés par la chorale Chœur des Anges de

la paroisse Sainte Claire de Djiri, en alternance avec les sœurs Clarisses.

Pendant l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou avait mis en exergue la noblesse, l'importance de la vie religieuse et notamment le charisme de la vie contemplative des sœurs Clarisses dans une société en proie à des maux divers qui freinent l'élan d'évangélisation des mœurs et coutumes. Il avait encouragé et félicité les parents des élèves du jour d'avoir consenti à ce que leurs filles se soient engagées dans la vie consacrée. Après l'homélie avait eu lieu l'exécution des rites des vœux temporaires et définitifs dans cette congrégation de vie contemplative. Ces rites avaient été marqués par l'approbation des parents du choix de leurs filles, le dialogue entre l'archevêque et les professes, la remise

des signes distinctifs de leur appartenance à cette famille religieuse, l'émission des vœux reçus par la supérieure de la congrégation et la signature dans le livre d'or de la congrégation à l'honneur.

Vers la fin de la messe, sœur Elisabeth Kanenga, supérieure de la congrégation, s'était alternée à l'ambon avec le père Jean Baptiste Tabaro, conseiller du supérieur des franciscains, pour des mots de circonstance. Avant le rite de renvoi, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou avait encouragé les élèves du jour à persévérer dans la voie qu'elles ont choisie afin de demeurer et de servir de modèles aux générations futures à qui elles transmettront inéluctablement la flamme de l'évangélisation.

Gislain Wilfrid BOUMBA



VISITE AD LIMINA APOSTOLORUM

# Les évêques du Congo exhortés à l'unité et à la communion avec l'Église universelle par le Pape

Les évêques de la Conférence épiscopale du Congo sont à Rome dans le cadre de la visite Ad Limina. Après avoir rendu visite aux différents dicastères de la Curie romaine, ils ont été reçus le vendredi matin, 17 novembre 2023, par le Pape François. Une occasion fraternelle de partage sur la vie de l'Église du Congo. Dans une interview, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouhou, archevêque de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale, a réprécisé le sens d'une visite Ad Limina.

**\*Le Pape François a reçu ce vendredi au palais apostolique, les évêques de la Conférence épiscopale du Congo à l'issue de leur visite Ad Limina apostolorum. Quel est le but et l'importance de cette visite?**

\*\*Cette visite est presque une visite ordinaire pour l'Église en ce sens que le Saint-Siège a voulu

**\*En parlant du Pape, vous avez été reçus ce matin par lui. Que peut-on savoir de votre entretien?**

\*\*Commençons par dire que la rencontre avec le Pape a été une rencontre très fraternelle, très cordiale. Et je ne vais pas vous le cacher, nous avons fait plus d'une heure trente minutes où il a été à notre disposition, il



Mgr Bienvenu Manamika remettant le présent de la CEC au Pape François

être au cœur de notre éducation, une éducation non seulement spirituelle, mais également scientifique, culturelle. Les évêques doivent s'impliquer, dit le Pape. Il nous a aussi rappelé quelques priorités. Eh bien, l'évêque doit avoir entre autres quatre priorités. D'abord, la communion avec son Dieu. Il est évêque, mais il doit repartir à la source, et ce retour à la source doit être continu dans ce sens que l'évêque doit être un homme de prière, aller toujours se plonger dans le cœur de Dieu pour

tion au clergé. Nous devons faire attention au clergé pour pouvoir l'aider à être solide sur le terrain de la pastorale, être équilibré. Et enfin, il a insisté sur la collaboration, une collaboration juste avec les laïcs, pour éviter un certain infantilisme, un certain cléricisme, mais une collaboration juste parce que l'Église, ce sont les évêques avec les membres qui sont non seulement le clergé, non seulement les consacrés, mais également les fidèles. C'est cet ensemble qui fait l'Église, Corps du Christ.



Pendant l'audience

que chaque 5 ans, les évêques du monde entier, mais partant de leur diocèse, à travers les Conférences épiscopales, puissent visiter le siège de Pierre. Mais malheureusement, ce qui s'est passé, c'est qu'avec le Covid, la Conférence des évêques du Congo-Brazzaville, qui a été ici en 2015, a dû traîner les pas. Tout a été bouleversé et nous venons huit ans après. Mais nous ne sommes pas les seuls. L'objectif, c'est le renforcement de la communion avec le siège de Pierre représenté par le Pape et présentement, c'est le Pape François. Alors, nous venons pour lui exprimer justement cette communion entre lui et nous, mais à travers lui, c'est l'unité de l'Église, donc la communion avec l'Église universelle.

a été à notre écoute et tout en nous donnant quelques conseils, il y a eu des échanges. C'était très fraternel! Nous avons fait le tour de plusieurs questions, partant du fonctionnement de nos diocèses jusqu'aux questions d'actualité. Nous avons touché la question de la justice, de la paix dans le monde, des conflits actuels parce que ces conflits sont d'actualité, préoccupent le Pape et doivent préoccuper les évêques pour que nous puissions comprendre que ce ne sont pas ces conflits qui vont donner la vie aux hommes, mais c'est plutôt la négociation objective sur une table ou autour de ces thèmes qui préoccupent l'homme. Et avec le Pape, il a été aussi question des jeunes qui doivent



Les évêques du Congo et leurs collaborateurs autour du Pape François

pouvoir retrouver de la force. Deuxièmement, il a insisté sur l'unité, l'unité au sein de l'épiscopat. Il arrive parfois des divergences, il arrive parfois des divisions et le Saint-Père nous rappelle que nous devons être "UN", quels que soient nos points de vue. Et troisièmement, il y a la communauté et l'atten-

**\*Quelle serait votre nouvelle orientation apostolique après avoir abordé tant de sujets avec le Pape et retournant comme un missionnaire envoyé?**

\*\*Je ne parlais peut-être pas d'orientation apostolique. L'orientation que nous avons, c'est l'orientation de toujours. Il y a un magistère, il y a les Saintes Écritures, il y a la théologie qui interprète ces Saintes Écritures, la doctrine sociale de l'Église. Cette rencontre vient simplement booster ce qui existe déjà. Et s'il y a eu négligence quelque part, il faut maintenant qu'il y ait un sursaut pour essayer de dépoussiérer ce que les uns ou les autres ont enterré quelque part. L'Église est riche en cette matière.

**\*En dehors de votre rencontre avec le Pape vous aviez parcouru les différents dicastères de la Curie romaine. Qu'est-ce qu'on peut savoir de ces différentes rencontres?**

\*\*Vous pouvez être sûrs que nous avons parcouru, ou encore, nous avons été reçus par plus de 14 dicastères. Il y a aussi eu les tribunaux de la route romaine et de la signature apostolique. Nous avons été reçus aussi à l'Académie pontificale des sciences sociales. Et en dehors de ces académies, de ces tribunaux et dicastères, nous avons été reçus aussi à la Commission pontificale pour la tutelle des mineurs et c'est très important les questions des mineurs au-

(Suite de la page 10)

Tv house à Lekki, situé à 16 kilomètres de la ville. Deux interventions ont essentiellement dominé cette phase. D'abord le discours du Cardinal Ambongo, qui a appelé à la visibilité du CEPACS, structure très peu connue en Afrique selon lui. Le président du SCEAM a exhorté les participants à s'approprier cet outil pour permettre à l'Église d'Afrique de surmonter le grand défi de la communication, dans le droit fil du synode sur la synodalité tenu récemment à Rome. Ce qui suppose communion, participation et mission comme l'indique le thème de cette XVI<sup>e</sup> Assemblée ordinaire du synode des évêques. Ensuite, il y a eu la communication du préfet du dicastère pour la Communication, qui a épinglé plusieurs problématiques. Entre autres: la formation, la spiritualité, la solidarité. Le collaborateur du Pape

François a rappelé la vision de l'Église en matière des communications sociales prônée par le Concile Vatican II, à travers le décret Inter mirifica. En effet, le texte conciliaire codifie le travail de ces instruments pastoraux et d'évangélisation. Il définit, établit et oriente le rôle des médias de l'Église sous le vocable de moyens de communications sociales à la lumière de l'évangile qui fait la promotion de l'homme et de tout l'homme. Le Dr Ruffini a, à cette occasion, annoncé que la prochaine Journée mondiale des communications sociales aura pour thème: «*Intelligence artificielle et sagesse humaine*». Durant les travaux, les participants ont eu droit à une série de communications et des moments d'approfondissement en groupes. Ils ont salué la vision des pères fondateurs de cet outil qui doit véritablement devenir le fer de lance de la communication au sein du

Aristide Ghislain  
NGOUMA  
(Lagos)

SOLENNITE DU CHRIST-ROI DE L'UNIVERS

## Il siègera sur son trône de gloire et séparera les hommes les uns des autres

Textes: Ez 34, 11-12.15-17; Ps 22; 1Cor 15,20-26.28 Mt 25,31-46

Frères et sœurs, nous avons la joie de célébrer ce dimanche la Solennité du Christ-Roi de l'univers. Elle fut instaurée en 1925 par le Pape Pie XI dans le but d'affirmer la royauté du Christ. Christ est donc au centre de notre vie et au pinacle de notre histoire. Nous rejoignons ce que Saint Augustin évoque en disant: «*Tu nous as fait pour toi Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure en toi ou comme Saint Paul en Phil 1,21 vivre pour moi c'est le Christ.*» Cette fête est le couronnement de l'année liturgique avant d'arriver au temps de l'Avent. Nous comprenons que notre monde évolue et notre foi aussi vers son plein accomplissement et cet accomplissement, ça sera le Christ tout en tous, l'avènement de son royaume, de sa royauté universelle. Le Christ est un roi qui ne fait pas de différence entre les forts et les faibles, sa royauté est à l'image d'un bon pasteur qui prend soin de ses brebis comme nous l'avons écouté dans la première lecture.

Par ailleurs, pour donner un sens à notre vie, il faut fixer notre regard sur le Christ Roi qui est le but de notre vie, vainqueur du mal et de la mort. Le Christ Roi de l'univers est présent au milieu de nous, les pauvres, les petits, les démunis et tous ceux qui souffrent. Si le Christ est présent en eux, il est présence du royaume. Si, je suis chrétien, je dois me tourner vers ces derniers à défaut, je m'éloigne du royaume. Frères et sœurs, célébrer le Christ Roi nous engage dans un programme, c'est devenir artisan du Royaume instauré par Jésus dans le mystère de sa mort et de sa résurrection. Ce roi humble, méprisé, condamné et torturé reviendra. En effet, sur la croix, Pilate avait fait mettre une inscription: «*Celui-ci est le roi des rois*». Cette inscription se voulait dérisoire. Mais Jésus peut porter ce titre de roi car son Royaume existe même s'il n'a rien de commun avec celui des rois de la terre. Son royaume est un Royaume d'amour. Sa royauté n'est pas à comparer à l'image des rois de ce monde; il est roi pour les autres, avec les autres et en vue du bien des autres.

Qu'à la prière de la bienheureuse Vierge Marie, mère de la sainte espérance, le Seigneur nous accorde la grâce et la confiance.

Alors au soir de notre vie quand nous paraîtrons devant Christ Roi au jour du jugement radieux selon la belle expression de Sainte Thérèse de l'enfant Jésus, nous serons dans la paix parce que confiants dans la miséricorde de Dieu.

Abbé Ander KETIKETI

(Administrateur paroissial de Sainte Thérèse de Ngambio)

NÉCROLOGIE

Le colonel Jean-Louis Célestin Loubougou Kokolo Makosso, à la retraite, son épouse, ses enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès brutal de leur fille, nièce et petite-fille, Céleste Denisia Loubougou Makosso. Décédée dans la nuit du samedi 18 novembre 2023 à l'hôpital des Armées de Pointe-Noire.



La veillée se tient à Ngoyo, arrêt Station Puma, en prenant les petits taxis pour le quartier Sexifoli, arrêt Colonel.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

jourd'hui. Et enfin, avant le Pape justement, nous avons été reçus à la Secrétairerie d'État. Il a été question, premièrement de notre fonctionnement: comment nous fonctionnons sur le terrain, comment nous faisons, pas par rapport aux dicastères, mais par rapport aux différents thèmes qui nous sont donnés. Par exemple, pour les tribunaux, il nous a été rappelé que dans chaque diocèse, il devrait y avoir un tribunal ecclésiastique, mais qui ne concerne pas que les clercs, les consacrés, pas seulement le personnel ecclésiastique, mais le personnel ecclésial. Donc tous ceux qui travaillent dans l'Église. Il ne s'agit pas de poursuivre des gens, mais lorsqu'il y a des problèmes, que nous soyons capables de les résoudre à travers ces procédures qui peuvent être judiciaires ou encore administratives. Et s'il ne peut pas avoir des tribunaux ecclésiastiques dans chaque diocèse, le souhait serait d'avoir des tribunaux interdiocésains. Et là encore, s'ils n'ont pas assez de personnel,

on pourrait aussi en arriver à un tribunal national. Il a été aussi question de l'éducation catholique. Il y a, au Congo, l'Université catholique qui, avec l'aide du gouvernement, est en train de prendre racine, et avec le soutien, l'aide du Saint-Siège, cette collaboration à travers l'accord cadre qui est déjà en place. Il est question d'enraciner tout cela dans l'optique d'une éducation qui est catholique, qui relève l'homme. Il ne s'agit pas seulement de donner la science pour la science, mais il s'agit d'éduquer l'homme dans son intégralité. Autrement dit, l'homme et tout l'homme. Nous avons été aussi à la cause des saints. Nous avons parcouru plusieurs dicastères. Et nous avons rendu compte de notre fonctionnement. Nous avons eu des observations, nous avons été conseillés et c'est justement ce tout qui va permettre de faire une visibilité à travers notre marche à venir.

Source Vatican.News



## HYDROCARBURES

## La transition énergétique au centre des débats de la 5<sup>e</sup> réunion des directeurs généraux de l'Organisation des producteurs de pétrole africains

Brazzaville a été la capitale des hydrocarbures avec la tenue de la 5<sup>ème</sup> réunion des directeurs généraux des sociétés nationales d'hydrocarbures membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), le 16 novembre 2023. Les travaux ont été ouverts par Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures.

La question de la transition énergétique a été au cœur des discussions constructives et de collaborations stratégiques entre les différentes délégations membres de cette plateforme. Cette rencontre avait pour but d'encourager la coopération, de partager des idées et d'explorer des solutions

de conscience croissante au sein du continent africain de la nécessité pour tous les acteurs de l'industrie pétrolière de s'unir. J'ai une profonde conviction que nos efforts conjoints donneront naissance à un avenir pour le développement de l'industrie de l'énergie en Afrique. Cette rencontre témoigne de no-



La photo de famille



Signature de l'accord entre la SNPC et la société nationale de pétrole du Niger sous le regard de Bruno Jean-Richard Itoua.

innovantes pour relever les défis et saisir les opportunités dans le secteur de l'énergie. Cette 5<sup>ème</sup> rencontre de l'APPO a permis aux directeurs généraux des sociétés pétrolières d'Afrique de se pencher sur la place des énergies fossiles dans le développement économique des pays, mais tout en répondant aux défis mondiaux de la lutte contre le changement climatique.

Dans son intervention, le secrétaire général de l'APPO, Omar Farouk Ibrahim, a remercié le Président congolais Denis Sassou-Nguesso pour l'instruction donnée à Bruno Jean Richard Itoua pour diligenter les travaux de construction de la tour de l'APPO à Brazzaville.

Il a indiqué que son secrétariat est en train de préparer les guides énergétiques pour voir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, en terme pratique.

Pour le directeur général de la Sonatrach, Rachid Hachichi, s'ils sont réunis à Brazzaville, c'est pour confirmer leur engagement commun envers les valeurs et objectifs de l'APPO. «Notre présence reflète également la prise

notre engagement indéfectible envers la construction d'un avenir meilleur», a-t-il déclaré. La réunion qui marque un moment important de la collaboration et de partage de vision dans le secteur de l'énergie a réuni les experts, cadres et dirigeants des sociétés nationales du continent qui devraient travailler de concert, main dans la main, à travers les modèles de coopération sud-sud, garantissant les solutions adaptées aux problèmes de développement de l'Afrique. «A ce sujet, notre engagement envers la création de la banque africaine de l'énergie dédié au financement du secteur pétrolier permettant aux pays africains membres d'accéder facilement à des capitaux de développement», a affirmé Maixent Raoul Ominga, président de la 5<sup>ème</sup> réunion.

Il a estimé que la transition énergétique reste une véritable préoccupation pour les pays membres de l'APPO. Le directeur général de la SNPC a invité ses pairs à parler d'une seule voix. «Nous devons avoir une position commune pour aborder ce sujet à la COP 28, tout en préservant

notre secteur d'activité», a suggéré le président de cette 5<sup>ème</sup> réunion, tout en se disant honoré d'accueillir cette éminente assemblée.

De son côté, le ministre des hydrocarbures a indiqué que la question de la transition énergétique doit être traitée comme une question de survie pour l'Afrique. «Soit nous réussissons à imposer notre point de vue que nous devons continuer à développer le pétrole et le gaz comme étant, non seulement nécessaire à l'équilibre mondial, en terme d'offre d'équilibre énergétique, mais également nécessaire pour éradiquer la pauvreté énergétique en Afrique pour permettre aux Africains d'avoir accès à la modernité, au mieux-être et à la prospérité, soit nous mourons», a-t-il dit.

Il a plaidé pour que le forum des sociétés nationales pétrolières ait un secrétariat permanent qui peut être logé au siège de l'APPO comme à ailleurs. «Que des comités scientifiques et thématiques se mettent en place. Je plaide pour que ce forum soit le moment pour réellement poser les bases de l'opérationnali-

sation de l'accélération de l'intégration africaine en matière de pétrole», a-t-il conclu.

Au cours de cette réunion, il a été acté la création du comité d'experts des sociétés nationales d'hydrocarbures des pays membres de l'APPO qui aura pour objectif, d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises. Ce comité se chargea également d'élaborer l'ordre du jour et le rapport de la réunion du forum des présidents directeurs généraux de l'APPO.

Le Dr. Sultan Al Jaber, président de la COP28, envoyé spécial des Émirats Arabes Unis pour le changement climatique et ministre de l'industrie et des technologies avancées, a intervenu dans un message vidéo. Il a ap-

### Cinq accords de coopération signés entre les sociétés membres

Cette réunion a été une opportunité pour certaines sociétés à signer plusieurs accords: la SNPC et la Sonatrach (Algérie) ont signé trois protocoles d'accord dont deux portant sur la formation et l'optimisation du capital humain. Le troisième a été conclu avec la SONIDEP (Niger) et couvre des domaines clés de coopération, à savoir, l'exploration et la production et le partage des pratiques industrielles et opérationnelles. D'autres accords ont été conclus entre la Sonatrach (Algérie) et la SNH-B (Benin); entre la Sonatrach (Algérie) et la Cohydro (RDC); et enfin



Après la signature des accords de coopération entre les sociétés membre

pelé les membres de l'APPO a renforcé la coopération accrue en matière de transition énergétique et à l'adoption de la charte du pétrole et du gaz pour la décarbonisation. Les membres de l'APPO ont discuté de l'opportunité de signer la charte, concluant sur une recommandation générale d'adhésion.

entre la Sonatrach (Algérie) et la GNPC (Ghana).

«Ces accords marquent des étapes importantes dans notre engagement en faveur de la collaboration régionale et du développement durable», a déclaré Maixent Raoul Ominga.

Les membres se sont planchés aussi sur les résultats

du tout premier forum des directeurs des institutions de formation qui s'est tenu en Algérie en juin 2023. Ce forum a pour objectif de renforcer la coopération et la collaboration des pays membres en termes de formation et de développement d'expertise en identifiant et mettant en œuvre les bonnes pratiques. Le forum inaugural a permis aux membres d'identifier les principaux défis à adresser, notamment, l'optimisation des ressources, la formation digitale, la formation spécialisée, la disparité des contenus dans les programmes de formation.

A noter que la 6<sup>ème</sup> réunion des PDG des Sociétés Nationales d'Hydrocarbures se tiendra en Guinée Equatoriale, en septembre 2024 sous la présidence de la GEPE-TROL.

### Quid de l'APPO ?

L'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO) (anciennement appelée Association des producteurs africains de pétrole, APPA) a été créée le 27 janvier 1987 à Lagos, en République fédérale du Nigeria, pour servir de plateforme de coopération et d'harmonisation des efforts, de collaboration, partage de connaissances et d'expertise entre les pays africains

producteurs de pétrole et en utilisant les hydrocarbures comme catalyseur de la sécurité énergétique, du développement durable et de la diversification économique en Afrique. Il regroupe 18 pays membres.



TRANSPARENCE

# La CNTR entend poursuivre ses missions d'enquête au CNTS

Après une dizaine de jours, les travaux de la 4<sup>e</sup> session ordinaire de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) se sont clôturés le 16 novembre 2023 à Brazzaville, sur fond de résolutions. Parmi lesquelles la poursuite de la mission d'enquête sur la gestion financière du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et toutes celles en cours de réalisation.

Force est de constater que notre institution a réellement pris de l'envol et que sa place dans le paysage institutionnel national s'affirme chaque jour davantage. Il nous appartient de maintenir cet élan pour espérer une amélioration conséquente de la gouvernance des ressources publiques de notre pays», a déclaré le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

Ouverte par son président, la 4<sup>e</sup> session ordinaire de la CNTR a donné lieu à l'examen de plusieurs dossiers, entre autres, les rapports de missions d'enquête sur la mobilisation des ressources du projet de Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU) de 2019-2022; d'information sur la gestion financière du Centre national de transfusion sanguine (CNTS); le rapport de la 1<sup>ère</sup> session extraordinaire du 8 août 2023 et l'adoption du rapport de travail chargé de la relecture du règlement intérieur de la CNTR. Tous ces points ont été débattu en session plénière et en travaux de groupe.

A propos de la mission d'enquête sur la mobilisation des ressources du projet de CAMU, après examen du rapport, le premier groupe de travail a fait

des observations et suggéré à la commission ad hoc de mettre en cohérence les informations collectées et approfondir l'analyse de ces informations, en vue d'en déceler les principales insuffisances.

S'agissant de la gestion financière du CNTS, une structure indispensable à la survie de l'homme, les membres du groupe de travail ont relevé des dysfonctionnements administratif, humain et matériel. Eu égard, ils ont proposé de poursuivre la mission d'enquête; sa réorganisation et la mise à disposition de moyens adéquats. Aussi, l'ouverture des postes de transfusion sanguine à travers le pays et le traitement du sang collecté selon les normes sanitaires. «Il se trouve que les dysfonctionnements dans l'organisation financière du CNTS sont à l'origine de nombreuses ruptures observées en produits sanguins et autres réactifs, ce qui entraîne hélas de nombreuses pertes en vies humaines dans nos établissements hospitaliers. Les résolutions prises par la CNTR à ce propos nous permettront, je l'espère d'améliorer les performances du CNTS en concertation avec les autorités du département ministériel en charge de cette



Joseph Mana Fouafoua, entouré du vice-président et du rapporteur trésorier.

question», a dit le président de la CNTR, à la clôture des travaux. A la lumière des échanges, les participants à cette session ont formulé cinq résolutions entre autres: poursuivre la mission d'enquête sur la gestion financière du CNTS et toutes celles en cours; se doter d'un modèle standard de présentation des rapports de mission d'enquête d'exécution et enjoindre les administrations à mettre à la disposition des enquêteurs des informations souhaitées. «L'analyse des conclusions des missions d'enquête effectuées et de celles en cours conforte dans nos fonctions régaliennes prouvant à suffisance que les lignes commencent à bouger, peut-être timidement, mais elles bougent car l'indice de perception de la CNTR dans l'opinion nationale progresse et bouscule les mauvaises habitudes longtemps établies», s'est réjoui Joseph Mana Fouafoua, une manière de dire que la bonne gouvernance

intègre peu à peu les esprits des Congolais.

Vers l'élaboration du Plan stratégique pluriannuel Pour consolider les assises de la CNTR et, conformément aux conclusions du séminaire sur l'appropriation de la loi du 9 mars 2017 portant code relatif à la gestion des finances publiques, la CNTR envisage d'organiser l'atelier d'élaboration du plan stratégique pluriannuel. Ce document servira de marqueur pour la Commission sur la période 2024-2028 et permettra de renseigner chaque année sur l'état de la transparence dans la gestion des finances publiques au Congo. «C'est un challenge et nous devons le relever pour continuer à bénéficier de la confiance placée en nous et nous réjouissons de ce que nous aurons contribué résolument à l'amélioration de la gouvernance des finances», a dit Joseph Mana Fouafoua.

Germaine NGALA

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

## Simuler le travail en bureau d'études techniques d'ingénierie

Le bureau national de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) à travers son Campus numérique francophone de Brazzaville a poursuivi, du 25 au 27 octobre 2023, sa série de formation des jeunes diplômés et étudiants finalistes des établissements membres de l'AUF en République du Congo.

Ouverte par Pr Edouard Ngamounsika, responsable pays de l'AUF, cette session de formation destinée aux fêrus du génie civil, avait pour thème: «Simulation du travail en bureau d'études techniques d'ingénierie». Elle était, entre autres, assurée par le Dr Narcisse Malanda, enseignant-chercheur en génie civil à l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP) de l'Université Marien Ngouabi.

Le Dr Narcisse Malanda a expliqué qu'à travers cette formation, il s'est agi de renforcer les capacités des jeunes ingénieurs et des jeunes étudiants finalistes du parcours génie civil dans la conception des structures porteuses et le dimensionnement de ces mêmes structures avec l'utilisation des logiciels.

L'organisation de cette formation fait suite à un constat: les ingénieurs ou les étudiants à la sortie de leur formation accusent encore des lacunes dans l'exercice de leur profession. Ils peuvent avoir assimilé la partie théorique, mais il y a un problème au niveau

de l'assimilation effective du cadre pratique, selon Narcisse Malanda. C'est pour lier cette théorie qu'ils ont acquise tout au long de leur cursus universitaire, mais cette fois en partant des cas pratiques, que cette formation a été initiée. «Nous leur avons appris de façon plus pratique, comment on arrive à concevoir des structures porteuses d'un ouvrage donné, qu'il s'agisse d'un bâtiment ou d'un pont... comment peut-on réussir à calculer, à le dimensionner pour qu'il y ait une certaine fiabilité. Parce que le jeune ingénieur ou le récipiendaire qui sort fraîchement d'une formation universitaire ne dispose pas tout de suite des atouts nécessaires pour mener à bien le travail d'ingénieur. D'où, il importe, par l'entremise de ce type de formation, de renforcer leurs capacités pour que les résultats qui sont attendus d'eux soient plus fiables», a fait savoir le formateur.

Le ressort de cette formation que lorsqu'il s'agit par exemple des bâtiments étagés ou des tours, il y a souvent une difficulté chez les



Après la clôture de la session de formation

ingénieurs. Cette difficulté réside dans l'utilisation des logiciels de construction. Certes, c'est l'homme qui les utilise, mais avant tout, il convient de maîtriser les techniques. Ces techniques consistent en la conception, la modélisation et l'utilisation des logiciels. C'est ainsi que l'AUF a organisé cette activité. Pour Dieu-Math Ndounguidi, jeune ingénieur, «je suis consultant chez MN Consulting Engineering, en participant à cette formation, nous avons appris beaucoup de choses: les plans qu'il faut présenter aux partenaires, aux maîtres d'ouvrage... parfois en ignorant les éléments qu'il fallait présenter...mais à travers cette formation nous

avons appris, comment insérer dans nos plans de construction à niveau les aspects liés au wifi, au contrôle d'accès qui ne permet pas l'accès à une pièce de la maison ou au coffre-fort à n'importe qui. Ce séminaire est venu pour booster les connaissances que nous avons avant, mais que nous n'appliquions pas sur le terrain.»

Fausta Bahizi (étudiante en fin de formation), a pour sa part retenu que ces nouveaux logiciels de construction permettront de renforcer les connaissances théoriques pour un futur professionnel glorieux.

Gaule D'AMBERT

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

## Les soft skills pour l'émergence d'un socle de compétences comportementales

Résolument tournée vers l'employabilité des jeunes, mais aussi le développement humain tous azimuts, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), grâce à son bureau national Congo que dirige le Pr Edouard Ngamounsika a organisé du 6 au 9 novembre 2023 au campus numérique francophone (CNF) à Brazzaville une formation destinée aux étudiants finalistes des établissements membres de l'AUF. C'était sur le thème: «Quels soft skills mettre en avant pour l'emploi ou pour l'entrepreneuriat?». La formation était assurée par Alban Besse, consultant-coach en leadership.



Pr Edouard Ngamounsika, au milieu, avec les étudiants et les formateurs

Cette formation qui a regroupé aussi bien les étudiants en quête d'emploi que les entrepreneurs s'est faite dans un contexte où le monde du travail est en plein changement dû à la révolution numérique. Ainsi, l'émergence d'un socle de compétences comportementales est une réponse à l'incertitude inhérente à cette évolution à laquelle les étudiants et les entrepreneurs doivent s'accoutumer. Pour l'Agence universitaire de la francophonie, les soft skills sont, sans nul doute, les nouvelles stars du marché du travail.

Pour Alban Besse, les soft skills sont des «compétences comportementales ou compétences douces développées» qui font la différence dans le processus de recrutement, entre autres. «On peut être tous les deux candidats et compétents à un poste donné, mais la différence va se jouer sur comment chacun peut gérer les situations qui dépassent l'aspect lié à la compétence démontrable au poste pourvu...il s'agit ici de développer les compétences comportementales ou douces pour mieux gérer certaines situations qui peuvent surgir en entreprise», a-t-il expliqué.

L'AUF estime que si les soft skills sont en passe de devenir la nouvelle norme dans le processus de recrutement, il faut d'autant plus y accorder une attention particulière pour adapter les actifs à ces nouveaux standards. Ces compétences nouvellement mises en avant sont une chance pour tous les métiers à fortes interactions sociales. Chad Mayela Ngoma, étudiante à l'Université Marien Ngouabi en licence 3, économie d'entreprise, a remercié l'AUF pour ces formations qui aident et renforcent les compétences des jeunes issus nouvellement du milieu universitaire avec des connaissances théoriques. «Je ne connaissais pas les soft skills, mais grâce à cette formation gratuite, je sais désormais que je peux avoir les compétences personnelles, mais développer les compétences comportementales c'est un plus...j'ai pu retenir que pour booster ces compétences, il faut lire, participer aux séminaires, pratiquer du sport, s'entourer des personnes qui peuvent vous motiver, passer à l'action et faire de ça une routine...», a-t-elle fait déclarer.

Gaule D'AMBERT

FORCES ARMEES CONGOLAISES

## Faire jeter les bases des axes prioritaires de 2024

Il s'est tenu du 20 au 22 novembre 2023, au palais des Congrès à Brazzaville, sous l'autorité du Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (CEMG/FAC), le général de division Guy-Blanchard Okoi, la Conférence d'évaluation des activités majeures des FAC. Cette conférence est le cadre choisi pour faire le bilan des activités de l'année 2023 et jeter les bases des axes prioritaires de l'année 2024. Elle a connu trois temps forts: un bilan par domaine d'activités ma-

jeures; dialogue de commandement qui impliquera d'une part, le CEMG/FAC et les commandants organiques, et d'autre part, le CEMG/FAC et les commandants des zones militaires de défense; faire des propositions d'axes prioritaires et des orientations initiales de programmation de l'année 2024. Cette conférence a favorisé, en outre, les échanges entre les autorités des FAC et les responsables des structures de l'administration centrale du mi-



Général Guy-Blanchard Okoi

nistère de la Défense nationale ainsi que ceux d'autres composantes de la Force publique. (Nous y reviendrons).

A.P.M.



**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**  
**Notaire**

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.  
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244  
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**  
**CONSTITUTION**

« MedAcademy » S.A.R.L.U.  
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA  
Siège Social : 1er étage, tours jumelles, avenue Amilcar Cabral, centre-ville, Brazzaville.  
RCCM : CG-BZV-01-2023-B13-00492  
REPUBLIQUE DU CONGO.

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 19 octobre 2023, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 02 novembre 2023, sous Folio 200/70, numéro 7615, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.) ;

**Dénomination:** « MedAcademy » ;

**Objet social:** La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :

- La production audiovisuelle ;
- La fourniture des services digitaux.

**Siège social :** 1er étage, tours jumelles, avenue Amilcar Cabral, centre-ville, Brazzaville, République du Congo ;

**Capital Social:** UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et intégralement libérées par l'associé unique ;

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts ;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 19 octobre 2023 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 02 novembre 2023, sous folio 200/71, numéro 7616, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique ;

**Gérance :** aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 19 octobre 2023, Monsieur KOUNGA IBINDA Sam-Kessy Nicolas Christophe, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelables ;  
**Immatriculation au RCCM :** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 07 novembre 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00492.

*Fait à Brazzaville, le 14 novembre 2023*  
*Pour avis*

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.**

**ATLS**

**Africa Tax & Legal Services**  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA  
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire  
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

**DIFFCAST SARLU**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.267.680.000 Francs CFA  
Siège Social : Avenue Amilcar Cabral, les Tours Jumelles, Centre-Ville, Brazzaville  
République du Congo  
RCCM : CG-BZV-01-2020-B12-00224

Aux termes des décisions ordinaires de l'Associé Unique non-gérant du 30 juin 2023, enregistrées à Brazzaville le 08 novembre 2023, sous le numéro 204/6 N°7715, l'Associé Unique de la société DIFFCAST SARLU, société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle a décidé :

- De renouveler le mandat de Monsieur Jean-Pierre BASEME, en qualité de Gérant pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- De nommer le cabinet Deloitte Touche Tohmatsu, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de trois (03) exercices sociaux avec effet rétroactif à l'exercice 2021, soit jusqu'à l'assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

• De nommer le cabinet Deloitte Touche Tohmatsu, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de trois (03) exercices sociaux avec effet rétroactif à l'exercice 2021, soit jusqu'à l'assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique sous le numéro CG-BZV-01-2023-D-00597, du 08 novembre 2023.

Déclaration modificative au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2020-B12-00224 du 08 novembre 2023.

*Pour avis.*

**ATLS**

**Africa Tax & Legal Services**  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA  
Siège Social: BP 1233, Pointe-Noire / RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

**TELENUM CONGO SA**

Société Anonyme avec Administrateur Général au capital de 10.000.000 Francs CFA  
Siège Social : les Tours Jumelles Villarecci, 3ème niveau, Avenue Amilcar CABRAL, Centre-Ville, Brazzaville / République du Congo  
RCCM: CG-BZV-01-2014-B14-00063

Aux termes des décisions de l'Actionnaire Unique du 30 juin 2023, enregistrées à Brazzaville le 08 novembre 2023, sous le numéro 204/5N 7714, l'Actionnaire Unique de la société TELENUM CONGO SA, Société Anonyme avec Administrateur Général a pris les décisions suivantes :

- Renouvellement du mandat de Monsieur David MIGNOT, en qualité d'Administrateur Général pour une nouvelle période d'une (01) année, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Actionnaire Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Pierre BASEME, en qualité d'Administrateur Général Adjoint, pour la durée du mandat de l'Administrateur Général, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Actionnaire Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31

décembre 2023.  
• De renouveler le cabinet Deloitte Congo, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (06) exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ;

• De renouveler le cabinet Deloitte Afrique Centrale, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six (06) exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique sous le numéro CG-BZV-01-2023-D-00595, du 08 novembre 2023.

Déclaration modificative au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2014-B14-00063, du 08 novembre 2023.

*Pour avis.*

**Section I – Avis d'appel d'offres**  
**Congo BU\_24\_RFGS\_268479**



Objet	Services de transfert d'espèces aux bénéficiaires et ou Partenaires des programmes de CRS en République du Congo
Date de publication	16 Novembre 2023
Date de clôture	7 Décembre 2023
Numéro de référence	Congo BU_24_RFGS_268479

**1.1 Objectif**

Pour les besoins de paiement de ses différents programmes en République du Congo pour l'horizon 2024 - 2027, CRS cherche à identifier et contractualiser une ou plusieurs institutions financières à travers cet appel d'offres pour servir de pourvoyeur(s) des services de paiement en espèces à ses bénéficiaires et participants aux programmes sur toute l'étendue du territoire congolais. Les besoins de paiement à travers les agences de paiement sont estimés à 4,057,802,032 (quatre milliard cinquante-sept millions huit cent deux mille trente-deux) Francs CFA au cours de la période 2024 – 2027, avec un point culminant en 2025.

**1.2 Détails d'approvisionnement attendus:**

Les paiements peuvent être effectués via un certain nombre d'options de livraison en fonction du contexte, y compris :

1. L'argent mobile
2. Les cartes de guichet prépayées
3. Les cartes à puce ou d'autres modes de livraison d'espèces électroniques / numériques.

**1.2.1 Composition des Offres**

Les offres doivent avoir les éléments suivants :  
Documents administratifs  
• Un certificat d'agrément délivré pour la fourniture de services de paiement en République du Congo.  
• L'attestation/certificat d'immatriculation/identification fiscale (NIU)  
• Des attestations de régularité de la situation fiscale et sociale ;  
• copies légalisées du RCCM ;  
• Une attestation de non-liquidation des biens ;  
• Un engagement du Soumissionnaire (voir modèle du DAO).

**Offre Technique**

- Preuve de capacité financière (attestation bancaire certifiée, Etats financiers certifiés par le commissaire aux comptes pour les 3 dernières années)
- Références de marchés similaires obtenus les trois dernières années
- ne cartographie des zones de couverture géographique actuelle
- Brève présentation de l'entreprise : (Noms, site web, contacts, chiffre d'affaire, années d'activité...)
- Un descriptif ne dépassant pas 4 pages sur le mécanisme de paiement proposé en ressortant les étapes, les systèmes de contrôle et de rapportage. Ce descriptif doit en outre comprendre les éléments décrits dans le Formulaire de renseignement sur le mécanisme de paiement proposé (voir annexe)
- Modèle d'engagement à respecter la Charte d'Ethique

**Offre Financière**

L'offre financière doit être préparée selon les instructions de la section IV et devront comporter les documents suivants :

- La lettre de soumission, datée et signée ;
- Le projet d'Acte d'engagement, rempli, daté et signé ;
- Le Cout de la prestation de service ;

**1.2.2 Soumission des Offres**

Les offres peuvent être soumises électroniquement à l'adresse bidcg@crs.org ou déposées physiquement au bureau de CRS sis au 4ème étage de l'Immeuble ACERAC, Impasse Bayardelle, Centre Ville, Brazzaville, République du Congo au plus tard le 7 Décembre à 12h00.

Tout soumissionnaire désireux d'avoir des informations complémentaires peut adresser sa requête aux adresses : grace.mouzabakani@crs.org et orchie.ndebeka@crs.org avec copie à bidcg@crs.org

**Office notarial de Maître Daniel NDINGA**

**101 , rue Mayama, (1er étage Immeuble Salon Pauline coiffure),**  
**Arrêt de bus Rond-point Moungali, Brazzaville (Congo)**  
**Contacts: (242) 06 624 32 50 //05 538 86 70 , danhymossa@gmail.com**

Par acte authentique en date à Brazzaville du 27 octobre 2023, reçu par Maître Daniel NDINGA, Notaire à la résidence à Brazzaville (Congo), en son Office sis 101, rue Mayama (1er étage Immeuble Salon Pauline coiffure), Arrêt de bus Rond-point Moungali, enregistré gratis à la recette des Impôts de Ouenzé, le 27 octobre 2023 sous Folio 201/5 Numéro 3891, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

**FORME JURIDIQUE:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

**DENOMINATION:** CARRIERE MODERNE D'AFRIQUE EN SIGLE CMA

**OBJET:** Exploitation de carrière de gravier et de sable.

**SIÈGE:** Brazzaville (Congo), 03, rue des Armateurs, Mpila.

**DURÉE:** 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

**CAPITAL SOCIAL:** 10 000 000 de Francs CFA divisé en 1000 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune toutes souscrites en numéraire et libérées intégralement par l'associée unique.

**DIRIGEANT:** La société est gérée par Monsieur MOUSLMANI Sader, pour une durée de deux (2) ans renouvelable.

**MMATRICULATION:** La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous numéro: CG-BZV-OI-2023-BI 3-00480,  
Accusé de dépôt numéro: CG-BZV-OI -2023-3-00895  
NIU : M23000000445299P.

POUR AVIS

**Maître Daniel NDINGA**  
**Notaire**





**MINISTRE DES POSTES, DESTÉLECOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**  
**PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)**

Prêt N°.: BIRD 9398  
 AAOI n° 03/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2023  
 Avis Spécifique d'Appel d'Offres – sans préqualification  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES – sans préqualification

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA CONNECTIVITE DU RESEAU LAN DES DEUX UNIVERSITES (MARIEN NGOUABI ET DENIS-SASSOU-NGUESSO) ET DU CABINET DU MINISTERE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fournitures, installation et prestations de service pour la connectivité du réseau LAN des deux universités et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur. «*Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire*»

**Le marché est constitué de deux lots distincts et indépendants:**

- Le premier lot est constitué des 11 sites de l'Université Marien NGOUABI.
- Le deuxième lot est constitué des sites de l'Université Denis SASSOU NGUESSO et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.

**Le soumissionnaire ne peut gagner qu'un seul des deux lots.**

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise à niveau des infrastructures de connexion des deux universités (Marien Ngouabi et Denis-Sassou-Nguesso) et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur à Brazzaville en République du Congo, pour un délai d'exécution de six (06) mois à partir de la date de

signature du contrat.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «*Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement*» Version de Juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale («les Règles de passation des marchés»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), Tél: +242 05 079 21 21; E-mail: marchespatn@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous: Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda; Tél: +242 05 079 21 21 E-mail: marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après: n°10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par voie postale ou déposer à l'UGP.

6. Les offres doivent être remises au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures à l'adresse numéro 254 avenue Prosper GANDZION, à côté

de l'Ambassade du Rwanda. La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes le 05 janvier 2024 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'«une déclaration de garantie de l'offre», dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. «*Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres*».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Nom de l'Agence d'exécution: PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE(PATN)  
 Nom du bureau: PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE(PATN)  
 Adresse du bureau :254, Avenue Prosper GANDZION, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo  
 Téléphone: (+242) 05 079 21 21  
 Adresse électronique: E-mail: marchespatn@gmail.com.

*Fait à Brazzaville le 14 novembre 2023*

*Le Coordonnateur*

**Francis SECK MANGOUANI**





## CARITAS DIOCESAINE DE NKAYI AVIS AU PUBLIC

Lancement d'un appel d'offres pour Construire un forage industriel avec potabloc incorporé dans le CQ 25 Aquarium, Nkayi, République du Congo

Grace au budget participatif de la commune de Nkayi, en lien avec l'ONG initiative développement, la Caritas Diocésaine de Nkayi annonce par la présente au public de la République du Congo l'appel d'offres suivant: Construire un forage industriel avec potabloc incorporé dans le CQ 25 Aquarium. Ce site est situé à Nkayi. Tous les soumissionnaires potentiels doivent pouvoir exécuter des travaux de génie civil et d'ingénierie par un personnel qualifié et formé en matière de forage et d'installation. Ils doivent également avoir un bon plan et une bonne stratégie pour exécuter le projet. Toutes les entités intéressées et éligibles doivent soumettre leur dossier d'entreprise respectif conformément à la liste d'exigences (voir le dossier d'appel d'offres complet à retirer à la demande à l'adresse ci-dessous), détaillant leur manifestation d'intérêt pour l'appel d'offres ci-dessus au plus tard le 18 décembre 2023 à 12 heures 00.

Tous les entrepreneurs potentiels doivent fournir les détails, informations et preuves suivants, le cas échéant, dans le cadre de l'examen du dossier.

Le défaut de soumission de ces documents, références, etc. entraînera la disqualification de l'éligibilité à l'appel d'offres.

N.B: Le dossier complet du présent appel d'offres est disponible à la demande à l'adresse électronique suivant: javelbernardking@gmail.com, ou au siège de la Caritas Diocésaine de Nkayi sis 171, Avenue 31 Juillet croisement Av. Kaya Kaya, Nkayi, par WhatsApp : +242 05 573 61 11.



## ANNONCE OFFRE D'EMPLOI

Le Cabinet **CIEL OUVERT** spécialisé dans l'assistance et conseil recherche pour le compte de son client, acteur majeur dans le secteur de l'Audit & Conseil, le Conseil Juridique et Fiscal :

Deux (2) Assistants Audit (H/F) – Réf/N° COGF-ASA-141/23-11

Un (1) Assistant RH (H/F) – Réf/N° COGF-ARH-142/23-11

Pour connaître les détails de l'offre, veuillez consulter notre site web [www.cielouvertcg.com](http://www.cielouvertcg.com) dans la rubrique NEWS ou nos réseaux sociaux CIEL OUVERT :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61552347651482>

[https://www.linkedin.com/in/ciel-ouvert-895054296/?lipi=urn%3Ali%3Apage%3Ad\\_flagship3\\_feed%3BZnbgI5%2BPQKaysz%2FqLZgME-g%3D%3D](https://www.linkedin.com/in/ciel-ouvert-895054296/?lipi=urn%3Ali%3Apage%3Ad_flagship3_feed%3BZnbgI5%2BPQKaysz%2FqLZgME-g%3D%3D)

Merci de nous adresser votre candidature, en envoyant votre CV et lettre de motivation uniquement par courriel : [recrutement@cielouvertcg.com](mailto:recrutement@cielouvertcg.com)

La date limite de réception des candidatures est fixée au 11 décembre 2023 à 17h30.

**Pour plus d'info contactez-nous:**

(+242) 06 654 3340/04 074 4959

– [info@cielouvertcg.com](mailto:info@cielouvertcg.com)

### ETUDE de Maître Anicet BALHOU Notaire

B.P.: 4171; TELEPHONE: (242) 05.557.44.10

E-mail: [etude.anicetbalhou@yahoo.fr](mailto:etude.anicetbalhou@yahoo.fr)

Etude sise à l'immeuble CNSS, 3ème étage, porte 303,19, Avenue Charles DE GAULLE, Pointe-Noire; REPUBLIQUE DU CONGO

### ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte en date à Pointe-Noire du dix-neuf juin deux mille vingt-trois, reçu en dépôt par le notaire soussigné en date du vingt-six juillet deux mille vingt-trois, enregistré au Domaine de timbres de Pointe-Noire le vingt-six octobre de la même année sous le n° 1944, folio 207/7, aux termes duquel,

Les Associés de la Société "**GREEN SERVICES**", Société A Responsabilité Limitée, au capital de Francs CFA 44.000.000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, 76, Avenue Gustave ONDZIEL, Centre-ville (en face de Cofibois), B.P.: 736, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° RCCM CG/PNR/13 B I030;

Ont, entre autres résolutions adoptées à l'ordre du jour, décidé:

#### En Ordinaire:

-D'approuver les comptes annuels de l'exercice 2022, tels que présentés par le Commissaire aux Comptes ;  
-D'affecter en report à nouveau (RAN) le bénéfice de l'exercice 2022 pour absorption des déficits antérieurs ;  
-Donner quitus à Madame Henriette N'DIAYE, Associé Gérant, pour sa ges-

tion au cours de l'exercice 2022 ;  
-Donner un quitus à Monsieur KALI TCHIYEMBI du Cabinet SOCEC, pour mandat au cours de l'exercice 2023 ;  
-D'approuver les conventions existantes au 31 décembre 2022 ;  
-Pris acte de l'absence de conventions interdites.

#### En Extraordinaire:

- D'approuver la cession des parts sociales intervenue entre les associés;

- De la mise à jour des statuts avec la nouvelle composition du capital, tenant compte de la cession des parts sociales ainsi intervenue ;

- Donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit ;

Une expédition de l'acte de dépôt du Procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et en conséquence le numéro CG-PNR-01-2023-D-01314 a été attribué audit dépôt.

Pour avis,

**LE NOTAIRE.**

### CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA

Camp Clairon, immeuble dit « Petit Flamboyant », 2e étage apt. n°2, Centre-ville  
(En face de l'école militaire Général Leclerc)

BP : 13319

Tél : 06.674.93.72 / 05.798. 85.43

Email : [jasmine@office-ongolv.fr](mailto:jasmine@office-ongolv.fr)

REPUBLIQUE DU CONGO

### "DJIBA COSMECTICS"

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Capital social: 1.000.000

Siège social : Brazzaville, Commune de Kintélé, Parcelle 9

RCCM : CG-BZV-01-2020-B12-00236

REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des décisions des Associées de la société dénommée «**DJIBA COSMETICS**» SARL, dressé en la forme authentique par Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA, en date à Brazzaville du trois novembre deux mil vingt-trois, enregistré à Brazzaville, le 08 novembre 2023 à la recette des impôts de Bacongo, sous folio 198/19 n° 2897, il a été décidé:

Changement du siège social

Mise à jour des statuts.

En conséquence, les statuts ont été mis à jour et l'ensemble des actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le dix novembre deux mil vingt-trois, sous le numéro CG-BZV-01-2023-D-00604 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2023-M-07956.

Pour avis

**Me Aude Jasmine ONGOLY IKORA, Notaire**



HOMMAGE

# Henri Lopes, un intellectuel courtois et cultivé

Ma dernière rencontre avec Henri Lopes date de janvier 2023. Je me trouvais alors en France, où je m'étais rendu aux obsèques de mon père. Profitant de mon séjour dans le pays, je lui rendis visite dans son appartement aux environs de Paris, après avoir pris la précaution de m'annoncer. Je lui avais apporté en guise de modeste cadeau « Siddhartha », l'opuscule d'Hermann Hesse sur le bouddhisme. Il me remercia pour le geste et je lui demandai d'entrée de jeu, s'il avait lu Hermann Hesse. Il me répondit en toute modestie, non.

Ma dernière rencontre avec Henri Lopes date de janvier 2023. Je me trouvais alors en France, où je m'étais rendu pour participer aux obsèques de mon père. Profitant de mon séjour dans le pays, je lui rendis visite dans son appartement de la banlieue parisienne, après avoir pris la précaution de m'annoncer. Je lui avais apporté en guise de modeste cadeau « Siddhartha », l'opuscule d'Hermann Hesse sur le bouddhisme. Il me remercia pour le geste et je lui demandai d'entrée de jeu, s'il avait lu Hermann Hesse. Il me répondit en toute modestie, non. Je le sentis épuisé au plan physique. Il était venu vers moi à l'aide d'un déambulateur et portait sur le visage les affres de la maladie. Cependant, il fit comme si de rien n'était. Me vint soudain à l'esprit, ce jour d'automne 2019, ce me semble, où il m'avait invité à déjeuner dans un sympathique restaurant du quartier latin, non loin du métro Odéon, avec Céline Gahungu, une universitaire franco-africaine, auteur d'un ouvrage remarqué sur l'œuvre de Sony Labou Tansi. Je ne saurais me souvenir de quoi nous avons discuté durant le repas. Tout ce que je puis dire, c'est que nous passâmes ensemble un moment agréable. Nous causâmes près d'une heure, ou disons plutôt, qu'il m'écouta plus qu'il ne parla. Je lui dis que ses Mémoires étaient passées quasiment inaperçues à Brazzaville, et il me

rétorqua qu'il n'en était nullement surpris, car les gens lisent très peu, au pays. Nous évoquâmes la mémoire du regretté Camille Bongou. Camille était un homme sérieux et modeste, me dit-il. Ma rencontre avec cette figure éminente de la Fratrie congolaise ( Tchicaya U Tam'si, Sylvain Bemba, Emmanuel Dongala, Jean Baptiste Tati-Loutard, Sony Labou Tansi, Alain Mabanckou, pour ne citer que ces noms), récipiendaire du Grand prix de littérature d'Afrique noire en 1971, remonte au début des années 1970. Il fréquentait alors Ange Diawara, qui habitait à l'époque une villa, sise dans les parages de la Maison d'arrêt de Brazzaville. Les deux personnalités occupaient de hautes charges gouvernementales, Diawara comme ministre de l'Equipement, chargé de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, Lopes comme ministre de l'Education nationale. C'est donc chez Diawara, si mes souvenirs sont exacts, que j'eus l'occasion de rencontrer pour la première fois l'auteur du « Pleurer-Rire ». Il venait chez son homologue du gouvernement pour bavarder, ou pour lui ramener des livres qu'il avait achetés lors de ses missions officielles à l'étranger. Il m'avait offert Il est déjà demain (Editions JC Lattes, 2018), ses Mémoires, qu'il eut l'amabilité de me dédicacer. Un beau texte de souvenirs et de réflexion, parfumé d'humour et imprégné du thème



L'écrivain Henri Lopes

de prédilection de l'auteur, le mé-tissage des cultures. Je me jetai dans la lecture du livre et découvris à ma grande surprise, qu'Henri Lopes n'était pas issu d'un père d'origine portugaise, ainsi que la plupart des militants de ma génération le croyaient, en raison de la consonance de son nom, mais de deux parents mulâtres : le père né à Léopoldville, était un métis issu d'un Belge et d'une femme originaire de Bandundu, la mère était une métisse issue d'un père français et d'une mère originaire des Plateaux Batéké, au Congo-Brazzaville. En outre, j'y trouvais des détails dignes d'intérêt sur sa vie militante en France, à l'AEC (Association des étudiants congolais) et à la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France), aux côtés d'hommes comme Lazard Matsocota et Joseph Van den Reysen, son ami d'enfance. Le 26 juillet 1968, il signe avec Pascal Lissouba, Jean Pierre Thystère-Tchicaya et Jean Edouard Sathoud, la fameuse lettre des quatre au Président Massamba-Débat, dans laquelle les signataires plaidaient pour une mise entre parenthèse de l'expérience politique ouverte par les journées historiques



Jean José Maboungou

d'août 1963. Cet acte épistolaire marquera l'entrée officielle, pour ainsi dire, d'Henri Lopes en politique. On rappellera ici, pour mémoire, qu'il fut membre du comité central et du bureau politique du PCT, et occupa les postes de ministre de l'Education nationale, des Affaires étrangères, des Finances, de Premier ministre et pour finir, d'ambassadeur en France. Cet intellectuel affable et discret vécut deux grandes déceptions dans sa vie, selon moi. La première : il ne put franchir les portes de l'ENS (Ecole normale supérieure), la célèbre école de la rue d'Ulm, à Paris. La deuxième : il ne parvint pas à décrocher, en 2014, après dix-sept années passées à l'Unesco, la direction de la Francophonie, alors qu'il était probablement de tous les candidats en lice, le mieux à même de diriger la prestigieuse institution. Aussi, résolut-il de tourner la page et de s'ancre pour le restant de sa vie dans sa passion : les livres et l'écriture. Je garderai d'Henri Lopes le souvenir d'un intellectuel courtois et cultivé.

Jean José Maboungou

MEMO/THEATRE

## Le caporal Murumba du comique trio "DASUFA" une année après!

Il n'est pas malséant de revenir sur les funérailles du caporal Murumba, décédé le 22 septembre 2022 à Kinshasa, des suites d'une longue et pénible maladie, et inhumé le 23 février 2023 dans la même ville. Membre du fameux trio comique et hilarant DASUFA, l'artiste-comédien Joseph Nsita Tombe, connu sous le nom de scène de caporal Murumba était revenu à Kinshasa, en provenance d'Abidjan (Côte d'Ivoire) étant malade, mais aussi gagné par le poids de l'âge qui pourrait aussi être l'une des causes de sa mort.



Joseph Nsita Tombe (caporal Murumba)

Comique à vous fondre les côtes, au même titre que ses deux acolytes, le "caporal Murumba" était donc le dernier rescapé du trio DASUFA resté en vie, après la mort en Afrique de l'Ouest du commandant Danga et du sergent Abula Ngando. Ce trio mythique de la comédie reste gravé dans la mémoire collective des Africains en général et des Congolais des deux rives en particulier.

Après avoir passé exactement 34 années à Abidjan, dans des conditions déplorables, le comédien congolais "caporal Murumba" avait regagné la capitale Kinshasa, en décembre 2020. Il avait exprimé son désir de remonter sur scène pour exercer son métier de prédilection, la comédie. Il est décédé à l'âge de 63 ans et a rejoint sa bande de copains Danga et Abula Ngando dans l'au-delà, ainsi que d'autres comédiens qui ont fait la pluie et le beau temps de cet art.

Composé de Danga, Abula Ngando et Murumba, le trio DASUFA, fut un groupe composé de comédiens, danseurs et chanteurs. Les artistes imitaient souvent les soldats, s'habillant quelquefois en tenues militaires, et portant des treillis. Il a fait les beaux moments de la culture populaire congolaise dans les années 1960 à 1980 avec des thématiques où des improvisations puisées dans le quotidien du terroir zairois (actuelle République Démocratique du Congo). Et notamment des chants exécutés sur scène faisant l'apologie de la nourriture, de la vie zairoise de l'époque, et tant d'autres. Ils sont encore nombreux ces férus du théâtre qui ont encore en souvenir la version de la chanson "Félicité", de Grand Kallé, exécutée par le trio DASUFA à sa manière.

Alain-Patrick MASSAMBA

MEDIAS

## A coeur ouvert avec Norbert Kouka, promoteur de l'émission "Mbonda Elela" de Télé-Congo

Caméraman de son état, Norbert Kouka est le promoteur de l'émission "Mbonda Elela" qui passe sur la chaîne nationale de Télé-Congo, et dont la première émission remonte au dimanche 16 mars 1996, soit 26 ans actuellement. Il nous fait état de la genèse de cette émission, de ses difficultés, mais aussi de ses projets.

**\*Qu'est ce qui vous a motivé à créer l'émission "Mbonda Elela"?**

\*\*Il faut dire que je suis de Télé-Congo, je suis caméraman, donc très souvent, je me retrouvais dans le cadre de mon service à l'arrière pays, et je voyais que les responsables étaient toujours accueillis au son du tam-tam. Malheureusement, ce son-là n'était pas présent sur Télé-Congo, si bien que j'ai eu l'idée de faire quelque chose pour faire honneur aux rythmes du tam-tam de l'arrière pays.

**\*Quel est le nombre exact des groupes qui sont déjà passés à l'émission, et pourquoi l'avez-vous intitulé "Mbonda Elela"?**

\*\*Le nom de "Mbonda Elela" (autrement dit, que le tam-tam pleure) est venu comme ça. Je cherchais un nom et puis parmi tant d'autres c'est celui-là qui a été finalement retenu. Pour ce qui est du nombre de groupes, je ne saurais le définir parce qu'il y a des groupes qui m'ont rendu

visite, c'est-à-dire à l'émission, d'autres je les trouvais comme ça. Dans le temps, lors de ses congrès, le Parti congolais du travail (P.C.T) invitait des groupes au palais des Congrès, et je me permettais de les filmer. Donc, je ne peux vraiment pas définir le nombre de groupes qui sont passés à l'émission. Mais la majorité des groupes de nos différents départements sont passés.

**\*Ving-six ans après la création de l'émission, un bilan est-il possible?**

\*\*Le bilan oui! Il faut dire que je suis bien placé pour voir la décroissance de notre musique du terroir parce que tout juste avec l'arrivée de la Covid-19, il y a eu comme un frein. Et quand on a repris, il n'y a plus eu le même engouement que les années d'avant Covid. Si bien que je suis en train de me poser des questions sur l'avenir justement de ces rythmes du terroir, il n'y a pas vraiment un bel avenir parce qu'il n'y a pas de relève.



Norbert Kouka pendant l'interview

J'entends dire à l'arrière-pays que le tam-tam ne tonne plus comme avant, bon c'est un peu triste parce que, je trouve que le ministère de l'Industrie culturelle devrait quand même faire quelque chose pour essayer de redonner vie à ces rythmes du terroir, si non l'avenir n'est pas en rose!

**\*Dans le travail qui est le vôtre, rencontrez-vous des difficultés?**

\*\*Oui ses difficultés parce que l'émission "Mbonda Elela" est une émission participative, c'est-à-dire que je n'ai pas un budget, même pas de sponsor. Il y en avait eu, mais après il est parti, donc je fais avec mes petits-moyens, comme j'ai créé la chose. C'est comme

mon enfant, je suis obligé de l'entretenir, mais à dire vrai, je n'ai jamais été rémunéré, même pas de 1000 Francs. Donc, je fais parce que j'aime la chose, et puis dans la pratique, il faut dire qu'il y a des groupes de la partie sud du pays, qui ne participent pas à l'émission, qui attendent, alors que je suis comme le médecin. Bref, j'ai des difficultés d'avoir les groupes de la partie sud du pays.

**\*Auriez-vous des perspectives?**

\*\*J'aurais souhaité que mon action soit associée au ministère de l'Industrie culturelle, malheureusement il n'y a pas de contacts avec eux. Et pourtant, je suis en train de faire quelque chose qui relève de leur compétence! Malheureusement j me sens un

peu seul dans ce que je suis en train d'entreprendre, alors que c'est quelque chose qui est très vitale pour le pays parce que quand on perd ses repères, il n'y a pas d'avenir.

**\*Pour clore cet entretien, auriez-vous un appel à lancer?**

\*\*Je lance un appel à tout le monde, à tous les groupes folkloriques, qu'ils se rapprochent de moi pour qu'on essaie un peu de faire quelque chose pour revaloriser notre musique. Si non la musique du terroir va à la perdition, et cela sera très dommage. Pour tout contact, on peut me joindre par ce numéro: (00242) 05-551-49-41.

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

NUCLIEX CONGO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnel (SARLU)

Au capital de 1 000 000 FCFA

Siege social : 175, Avenue Kalli Fayette, Zone' Wharf – Mpita, arrond : EP. LUMUMBA, Pointe Noire, République du Congo.

Aux termes du proces verbal des décisions de l'associé unique de la société NUCLIEX CONGO, du 30 Mai 2023, pris au rang des minutes du notaire soussigné, en date du 20 Juin 2023 enregistré aux domaines et timbres en date du 10 Aout 2023 Juillet 2023, sous le folio n°152/12 N°6207, ainsi que du proces verbal de l'assemblée générale extraordinaire des décisions de l'associé unique pris au rang des minutes du notaire en date du 7 juillet 2023 répertorié sous le numero 00744bis/SGB/2023 à Pointe Noire. L'associé unique décidé de ce qui suit :

- La reprise des activités de la société ;
- Le transfert du siège social : désormais le siège social de la société NUCLIEX CONGO est sis 175, Avenue Kalli Fayette, Zone' Wharf – Mpita, arrond :

EP. LUMUMBA (Pointe Noire) ;  
- De la nomination de madame Francine Théotine Harkness LOUBAKI MOUSOUNDA, en qualité de nouvelle gérante de la société suite à la démission de monsieur Valentin POATY MAKOUELA.

**Dépôt légal:** Au greffe du tribunal de commerce de Pointe Noire, sous le numero CG-PNR-01-2023-M-02491 du 14 Aout 2023.

Immatriculation au registre du commerce et du credit mobilier, sous le numero CG-PNR-01-2021-B13-00388.

Fait à Pointe Noire, le 14 Novembre 2023.

Pour avis.





## MINISTRE DES POSTES, DESTÉLECOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

### PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Prêt N° : BIRD 9398

AAOI n° 04/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2023

Avis Spécifique d'Appel d'Offres – sans préqualification

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA CONNECTIVITE DU RESEAU LAN/WLAN AU PROFIT DES MINISTRES, DEPARTEMENTS ET AGENCES (MDA)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de fournitures, installation et prestations de service pour la connectivité du réseau LAN/WLAN au profit des ministères, départements et agences (MDA)

«Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire»

Le marché est constitué d'un lot unique.

2 Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des équipements et mise en place d'un réseau LAN/WLAN au profit des Ministères, Départements et Agences (MDA) à Brazzaville en république du Congo, pour un délai d'exécution de six (06) mois.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investisse-

ment» Version de Juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale («les Règles de passation des marchés»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), Tél: +242 05 079 21 21; E-mail: marchespatn@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous: Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda; Tél: +242 05 079 21 21

E-mail: marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après: n°10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par voie postale ou déposer à l'UGP.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 janvier 2024 2023 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes

présentes à l'adresse numéro 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda mentionnée ci-dessous à le 04 janvier 2024 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'«une déclaration de garantie de l'offre», dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. «Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres».

#### 9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Nom de l'Agence d'exécution: PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE(PATN)  
Nom du bureau: PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE(PATN)

Adresse du bureau :254, Avenue Prosper GANDZION, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: (+242) 05 079 21 21  
Adresse électronique: E-mail: marchespatn@gmail.com.

Fait à Brazzaville le 14 novembre 2023

Le Coordonnateur

**Francis SECK MANGOUANI**



# **AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2023-003/MATIER/DGGT/CMPR.**

## **«TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE INTER-ETATS CAMEROUN-CONGO»**

1. L'enseignement supérieur s'impose aujourd'hui comme le levier du développement durable de l'Afrique, par la production des connaissances et la formation des compétences nécessaires. C'est en se fondant sur cette vision que les Gouvernements congolais et camerounais ont signé le 21 décembre 2012, la **Convention portant création de l'Université Inter-Etats Congo-Cameroun.**

Cette Université est un pôle d'excellence à vocation sous régionale qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre la République du Congo et la République du Cameroun. Elle intègre également le schéma de développement de l'enseignement supérieur au Congo.

Ce projet renforcera l'intégration sous régionale par l'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

2. C'est dans ce contexte que la Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises **pour un appel d'offres avec concours concernant la conception, les travaux de construction et d'aménagement de l'Université Inter-Etats Congo-Cameroun**

3. Compte tenu des contraintes diverses, le projet est subdivisé en trois phases :

### **Phase I :**

La première phase du projet est consacrée à la construction des bâtiments et ouvrages suivants:

- **La Présidence et l'Administration centrale (Rectorat);**
- **L'Institut supérieur de l'Environnement;**
- **Le centre médical universitaire;**
- **Le centre commercial universitaire;**
- **Le poste de police universitaire et pompier;**
- **Le poste de maintenance et services;**
- **Les locaux techniques d'électricité et de l'eau avec réseaux associés ;**
- **Le mur de clôture avec entrée principale et guérites;**
- **Les voiries et réseaux divers associés ;**
- **La connexion de l'Université au réseau de la fibre optique (réseau internet) ;**
- **Les aménagements extérieurs et la station d'épuration.**

### **Phases II & III :**

- **L'Institut supérieur d'agroforesterie;**
- **L'Institut supérieur des métiers du bois;**
- **Le grand Amphithéâtre universitaire;**
- **La Bibliothèque centrale;**
- **Le Restaurant universitaire;**
- **Cité des enseignants;**
- **La Cité des étudiants (campus universitaire);**
- **L'Hôtel des missionnaires;**
- **Le Centre des loisirs;**
- **Le Centre sportif;**
- **Le Siège du syndicat;**
- **Les voiries et réseaux divers associés;**
- **Les aménagements extérieurs.**

Les soumissionnaires ont pour mission d'effectuer des études d'Avant-Projet Sommaire afin d'élucider leurs propositions architec-

turales. **Seuls les bâtiments et ouvrages de la première phase sont concernés par les études détaillées aussi bien en APS qu'en APD. Les autres bâtiments et ouvrages seront traités uniquement sur le plan de masse en application du programme fonctionnel technique.**

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation), au 5ème étage, portes 506 et 509, Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél.: (+242) 22 281 47 13; BP: 1127; Fax: (+242) 22 281 40 21; e-mail: marches.cmpr@dggt-gouv.cg** et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 ou sur les sites: [www.grandstravaux.org](http://www.grandstravaux.org) et [www.armpcongo.org](http://www.armpcongo.org).

5. Les exigences en matière de pré qualification sont:

- a. Une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet;
- b. La liste du matériel à affecter au projet;
- c. Les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des prestations, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;
- d. a capacité d'accès aux crédits.

(Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après:

**Délégation Générale aux Grands Travaux (Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation, 5ème étage, portes 506 et 509), Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél.: (+242) 22 281 47 13; BP: 1127; Fax : (+242) 22 281 40 21; E-mail: marches.cmpr@dggt-gouv.cg** contre un paiement non remboursable de la somme **d'un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA.**

Le mode de paiement sera:

- Soit par chèque certifié,
- Soit en espèces.

7. Les offres devront être remises à l'adresse citée ci-dessus au plus tard le **19 décembre 2023** à 12 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **13 heures 30 minutes.**

Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de **100 000 000 (Cent millions) Francs CFA.**

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de soumission.

*Fait à Brazzaville, le*

**Le Délégué Général aux Grands Travaux,  
Oscar OTOKA-**



## FOOTBALL/ ZAMBIE-CONGO (4-2)

## La série noire continue pour les Diables-Rouges

Le football congolais semble frappé par la fatalité de l'échec. En effet, en déplacement à Ndola, vendredi 17 novembre dernier, les Diables-Rouges ont encore commencé leur nouvelle saison de mauvaise façon : une lourde défaite concédée face à la Zambie qui les recevait en match de la première journée des éliminatoires de la prochaine Coupe du monde, celle de 2026.

4 buts à 2 ! Telle est le contenu de la valise diplomatique que nos ambassadeurs ont ramené de leur déplacement. Après avoir pourtant mené au score, 2-1 (buts de Ganvoula et Bassouamina), malgré le fait que leurs hôtes avaient ouvert très tôt la marque (P. Daka, 5e minute de jeu), les Diables-Rouges ont cédé à la pression zambienne, comme pour soigner leur image de marque. Ils ont, à leur tour, concédé une égalisation (L. Banda, 43e) avant la mi-temps. Puis deux autres buts (F. Sakala, 70e, et P.Daka, 90e) dans les vingt dernières minutes de la rencontre, à un moment où plus que jamais était perçu le match nul.



Les vaincus de Ndola

En réalité, la victoire semblait comme un projet irréalisable en dépit des déclarations on ne peut plus optimistes de quelque entraîneur. Tenez ! La veille, jusqu'à minuit, l'équipe n'avait toujours pas quitté Brazzaville. Va-t-elle voyager ? La plus grande incertitude entourait sa présence à Ndola. Les fêrus du ballon rond congolais ronflaient dans leur lit quand l'avion affrété par les décideurs a finalement décollé de Maya-Maya pour Ndola où il a atterri vers 3h du matin, soit à quatorze heures

du coup d'envoi du match. C'est la première fois que les vieux reporters sportifs voient ça. Le risque était grand de voir l'équipe s'effondrer. La maison est bien tombée ainsi qu'on le craignait. A la fin du match, le sélectionneur national par intérim, Isaac Ngata, a déclaré en substance que ses joueurs ont perdu de l'énergie, du temps avec toutes ces histoires d'avion, d'intendance. Il y a lieu de le croire. Ces affaires ont diminué le potentiel de son équipe. On le voit, les joueurs et le staff

technique ne sont plus les seuls concernés par la série noire des Diables-Rouges. Non! Il ne fallait pas rêver, même s'il est permis à chacun de rêver. La victoire sportive est la somme des sacrifices consentis par les uns et les autres : les joueurs, leur encadrement technique et leur entourage. Ce n'est jamais le fruit de l'improvisation.

Jean ZENGABIO

Zambie bat Congo (4-2). Buts: P. Daka (5e et 89e), L. Banda (43e) et F. Sakala (69e), pour la Zambie ; Silvère Ganvoula (13e) et Mons Bassouamina (15e), pour le Congo. Congo: Wilfrigo Mongondza; Yohan Andzouana, Bryan Passi, Emerson Illoy-Ayyet, Morgan Poaty (puis Bardel Mazikou, 46e, puis Julfin Ondongo, 58e); Dembi, Antoine Makoumbou, Gaius Makouta (puis Chandrel Massanga-Matondo, 81e); Mons Bassouamina (puis Gabriel Charpentier, 83e), Silvère Ganvoula, Prestige Mboundou (puis Domi Massoumou, 58e). Entr.: Isaac Ngata.

## Malédiction?

Au regard de ce qu'on entend et de ce à quoi on a assisté dans la gestion de notre équipe nationale de football, il y a de quoi dire qu'il y a, décidément, comme une malédiction autour des Diables-Rouges.

L'organisation de Zambie-Congo a été chaotique. Des raisons financières auraient retardé le décollage de l'avion des Diables-Rouges. C'était un signe annonciateur d'un camouflet. «Comment peut-on en être encore à ce niveau d'impréparation, à de telles carences dans l'organisation, alors qu'on connaissait depuis plusieurs mois le calendrier de ces éliminatoires de la Coupe du monde Zone Afrique?», s'interroge un ancien attaquant international congolais en exil sportif en France. «Qui décide quoi, de quoi et qui détient le pouvoir de décision dans nos histoires du sport?». La pilule étant difficile à avaler, notre interlocuteur, pour la première fois, est sorti de sa réserve pour dénoncer cette situation semble-t-il entretenue par des "braconniers" tapis dans l'ombre.

En tout cas, c'est clair: les choses ont été, comme c'est devenu une habitude ces derniers temps, mal faites, ceux chargés de les organiser ont été incapables d'assurer correctement leur boulot. C'est cela notre pays aujourd'hui, toujours empêtré dans des histoires qu'on ne rencontre que rarement, sinon jamais, sous d'autres cieux pourtant moins nantis que le Congo.

Là-bas, on aurait demandé à ces gens-là de répondre de leur amateurisme, de l'incurie avec laquelle cette campagne commence. Que nos décideurs prennent donc leurs responsabilités! Trop, c'est trop.

Pour conclure, le fiasco résultant de la préparation de Zambie-Congo commande une réorganisation aussi immédiate qu'efficace de la gestion de notre sélection nationale, impliquant une vraie synergie entre le ministère en charge des Sports et la FECOFOOT.

Franck SOUAPIBOU

## DECES DE PAUL NTANDOU EN FRANCE

## Un géant des bois achève son odyssée terrestre

Le football congolais est en deuil avec le décès, le 15 novembre 2023 à Paris, de l'ancien gardien de but international Paul Ntandou, dit "Vieux Paul". Ce monstre sacré des bois a achevé son odyssée terrestre à 85 ans. Paul Ntandou compte parmi les plus célèbres gardiens de but de sa génération. Il n'avait, semble-t-il, d'égal qu'un certain Maxime Matsima "Yachine", qui l'a précédé dans l'au-delà en janvier 2003.

"Vieux Paul", comme on aimait à l'appeler, a gardé les perches de Vaticano de la RDC (1955-1964), ensuite du CARA (1964-1968), puis des Diables-Noirs (1968-1972) et, enfin, d'Etoile du Congo (1973-1980). Il a fait preuve d'une étonnante longévité : 25 ans de carrière ! Très peu de joueurs en Afrique peuvent se targuer d'avoir joué aussi longtemps à un haut niveau.

Mais, Paul Ntandou a défrayé la chronique. Les deux Congo s'en disputaient la paternité. Était-il Congolais belge ou français ? Parce que né le 9 août 1938 à Léopoldville (actuellement Kinshasa, en RDC), dans la zone de Ngiri Ngiri. Ses parents, Congolais (français), s'installèrent là-bas de bonne heure. L'expulsion massive et tragique des Congolais de Brazzaville du Congo-Kinshasa par le gouvernement Tshombé, en 1964, ramena sa famille au bercail. Alors, ses admirateurs congolais belges découvraient en lui,



subitement, un citoyen du Congo-Brazzaville. Ils ignoraient que l'activité footballistique du jeune Paul Tandou avait commencé plus tôt à Boko (à quelque 150 Km au sud de Brazzaville), le village d'origine de son père. Celui-ci tenait absolument à le faire étudier dans son pays. C'est seulement en 1951 que l'adolescent était retourné à Léopoldville, après avoir abandonné ses études pour aider ses parents.

Excellent gardien de but, les circonstances de la vie ont fait que Paul Ntandou a été international et de la RDC et du Congo. Eh oui ! De 1955 à 1963, il a défendu une vingtaine de fois les bois des Lions (qui allaient devenir Léopards), participant ainsi aux Jeux de l'Amitié de Dakar, en 1963, sous les couleurs de la RDC. En 1964, revenu dans son pays d'origine et servi par une campagne médiatique favorable, CARA ne se fait pas tirer l'oreille. Les "Rouge et noir" obtiennent sa signature. Une année après, "Vieux Paul" aura

la joie de remporter la médaille d'or des 1ers Jeux africains avec Congo-Sport (l'ancien nom de l'équipe nationale du Congo-Brazzaville).

En 1968, Paul Ntandou passe chez les Diables-Noirs où il est en concurrence avec Maxime Matsima. Avant le départ de ce dernier en Tunisie pour des études, les deux compères gardent en alternance les bois des "Jaune et noir". Durant cette période, tous les deux feront aussi partie de l'équipe nationale et remporteront en 1972, au Cameroun, la 8e Coupe d'Afrique des nations. Mais en août 1972, Paul Ntandou quitte Diables-Noirs. Tout simplement parce que les supporters lui font endosser la responsabilité entière de la défaite de leur équipe face au grand et encombrant rival, Etoile du Congo. Il rejoint finalement cette dernière équipe. Qui le prête un moment au CARA, le temps de disputer la Coupe d'Afrique des clubs champions qu'il remporte d'ailleurs, en 1974. En plus, il sera deux fois champion national avec l'Etoile du Congo. Paul Ntandou vivait en France depuis 1998, aux côtés de sa nombreuse progéniture. Il y était allé, nos guerres fratricides l'ayant « chassé » de Brazzaville. La dernière fois qu'il est revenu au pays, c'était en 2015 à la faveur de l'organisation par Brazzaville des 11es Jeux africains. On peut estimer que sa carrière a été bien remplie.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU  
Notaire

élysant domicile élysant domicile au sein du cabinet conseil juridique fiscal  
NKS-EXPERTISE, avenue Ngueli-Ngueli, wharf en face du centre de repos, immeuble  
restaurant Caicos, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones : 06 976 66 12/ 05 575 20 98.  
E-Mail : maitresaultia@gmail.com  
République du Congo.

## INSERTION LEGALE

**ROPETEC CONGO**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA  
Siège Social : Arrondissement 01 E.P.LUMUMBA,  
Yard Océan Express, zone industrielle  
B.P : 5835  
RCCM n°CG-PNR-01-2010-B12-00149  
POINTE-NOIRE  
REPUBLIQUE DU CONGO

Il appert d'un acte établi en la forme sous seing privé, en date du vingt-neuf juin deux mil vingt-trois, consistant en un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré en date du quatre juillet deux mil vingt-trois sous le folio 126/15, n°5120, que l'associé unique de la société ROPETEC CONGO SARLU, a décidé de reconstituer les capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social en procédant à une augmentation du capital social par voie de compensation avec des créances d'un montant total de F CFA 2 276 350 000, détenues par la société ROPETEC INTERNATIONAL Ltd et la société ALTRAD PREZIOSO SAS, pour le porter à un montant de F CFA 2 277 350 000, et ainsi permettre l'entrée dans la société d'un nouvel associé. Simultanément ledit capital social a été réduit du même montant pour le ramener au montant de F CFA 1 000 000.

En outre, suivant décision des associés prise en assemblée générale extraordinaire du premier septembre deux mil vingt-trois, objet d'un procès-verbal déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée en date du vingt deux septembre deux mil vingt trois, enregistré le treize octobre deux mil vingt trois, sous le folio 196/18, n°7862, l'objet social a été étendu à l'activité ci-après : Travaux en hauteur sur cordes (ROPE ACCESS).

## MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence desdites modifications, les statuts de la société ont été modifiés et rédigés pour une Société A Responsabilité Limitée (pluripersonnelle), suivant acte authentique reçu par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, en date du vingt-deux septembre deux mil vingt-trois, dûment enregistré en date du treize octobre deux mil vingt-trois, sous le folio 196/9, n°7853.

## DEPOT LEGAL

Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce, le dix-sept octobre deux mil vingt-trois, puis enregistré sous le numéro de formalité CG-PNR-01-2023-D-01192.

Pour avis  
Maître Sévériny Soltia  
BITSINDOU NDIHOULOU